

Législatives

LA DIASPORA DONNE LE COUP D'ENVOI DU SCRUTIN

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8525 - DIMANCHE 28 JUIN 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Lutte contre la criminalité

L'ANP accentue la pression aux frontières

Page 24

STRATÉGIE ANTIDROGUE

L'ETAT SORT LA GROSSE ARTILLERIE



Un an après l'activation de la Stratégie nationale (2025-2029), les premiers résultats démontrent une intensification sans précédent de la lutte contre les réseaux de psychotropes. Entre répression juridique accrue, saisies record aux frontières et déploiement de structures de soins, la lutte contre la toxicomanie s'impose désormais comme une priorité absolue de sécurité publique.

Page 3

LE RETOUR DU PAVILLON FRANCE À LA FIA

Pour une relance économique apaisée entre Alger et Paris

Page 5

DIVERGENCES SUR L'IRAN ET DIKTAT AMÉRICAIN

LES FAILLES DU BLOC OCCIDENTAL

Page 7

HYDROGÈNE VERT ET DÉCARBONATION

L'Algérie s'allie au géant chinois

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



MSP

«La souveraineté n'est pas négociable»

LE PRÉSIDENT du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdellali Hassani Cherif, a vivement souligné, avant-hier, à l'issue du meeting qu'il a animé dans l'espace de la Cinémathèque de Tizi Ouzou, l'importance de voir le peuple s'exprimer librement à travers le scrutin du 2 juillet prochain. «Voter massivement, c'est aussi une manière de protéger les institutions du pays pour les rendre plus fortes». Devant une assistance nombreuse, Abdellali Hassani Cherif a souligné que «renforcer la souveraineté économique, numérique et alimentaire, en tant que socles fondamentaux, est à même de garantir la souveraineté de la décision nationale et d'atteindre le développement durable». Il a grandement insisté sur l'importance et l'urgence du renforcement de la souveraineté politique, économique, énergétique, alimentaire et financière du pays. Sur ce même registre, l'orateur a également évoqué l'intérêt du pays à développer le numérique. «Ce sont là les socles fondamentaux à même de garantir la souveraineté de la décision nationale et d'atteindre le développement durable que nos candidats défendront une fois portés à l'APN», a-t-il martelé. Désireux de lever tout amalgame concernant sa formation politique, l'orateur a déclaré avec véhémence que son parti «n'est pas islamiste comme on veut le qualifier, mais un parti porté sur la démocratie, accordant une importance particulière aux libertés individuelles et collectives». De même qu'il «œuvre pour la défense des intérêts suprêmes du pays par le renforcement de sa stabilité», a-t-il renchéri. Le président du MSP a beaucoup insisté sur la stabilité nécessaire au pays. «Vous êtes, nous sommes convaincus que la défense de la patrie est un principe constant et immuable au regard des enseignements et du message de la glorieuse Guerre de libération ainsi que des sacrifices consentis par les chouhada et les Moudjahidine, dont beaucoup sont natifs de cette belle région qui a toujours donné les meilleurs de ses enfants, depuis la nuit des temps, pour une Algérie unie et indivisible», a affirmé l'orateur, tout en citant les noms de grands révolutionnaires et intellectuels que cette région a enfantés. L'orateur, qui a plaidé pour «une Algérie unie et indivisible», a également mis en avant la réalité de la pluralité ethnique et culturelle du pays, «laquelle se confond dans une seule identité, en l'occurrence celle de l'unité nationale». Pour conclure, il a souligné que «le MSP tient le même langage que le peuple, dont il est profondément ancré», et «œuvre avec un programme économique ambitieux pour développer la région afin qu'elle prenne son envol», avant d'appeler les militants et les candidats de son parti «à faire de la campagne de proximité leur cheval de bataille pour convaincre un maximum d'électeurs de se rendre massivement aux urnes le 2 juillet prochain».

Saïd Tissegouine

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

La diaspora ouvre le bal

Plus de 845 000 Algériens résidant hors du pays sont appelés aux urnes pendant six jours, et ce jusqu'au 2 juillet prochain. Le coup d'envoi a été donné hier à travers le dispositif électoral déployé dans les représentations diplomatiques et consulaires.



Les opérations de vote sont assurées au niveau des ambassades, consulats et centres électoraux ouverts, fixes et itinérants, dans les différents pays accueillant une importante communauté algérienne dans tous les continents. Les autorités ont mobilisé 439 bureaux de vote, répartis à travers 129 centres électoraux installés au sein du réseau diplomatique et consulaire algérien à l'étranger. Un dispositif qui devrait permettre de garantir un bon déroulement du scrutin et d'offrir aux électeurs de la diaspora des facilitations en raison de l'éloignement des centres électoraux. Les pouvoirs publics ont mobilisé d'importants moyens humains, matériels et logistiques, ainsi que le déploiement d'un vaste réseau de bureaux de vote.

Il s'agit surtout de garantir la pleine participation de la diaspora à la vie démocratique nationale en permettant aux électeurs d'exercer leur droit de vote dans les meilleures conditions de transparence, de sécurité et de proximité, et de choisir leurs représentants à l'Assemblée populaire nationale.

Le corps électoral de la communauté nationale à l'étranger compte 845 285 électeurs, répartis au sein de huit circonscriptions géographiques couvrant l'Europe, l'Afrique, les Amériques, l'Asie ainsi que les pays du Moyen-Orient et du Golfe.

Selon les données de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), il y a 66 listes de candidats, présentées aussi bien par des partis politiques que par des listes indépendantes. Ces candidats briguent 12 sièges à l'Assemblée populaire nationale, contre huit lors des précédentes législatives, à la faveur de la nouvelle réorganisation des circonscriptions électorales opérée sur la base de la densité démographique de la communauté nationale à l'étranger.

Ainsi, à l'instar de la France, où réside la plus importante communauté nationale, les Algériens établis en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg ont commencé, hier, dès 8 h, à investir les bureaux de vote ouverts pour accueillir les électeurs. Afin de permettre au corps électoral en Belgique, fort de 18 000 électeurs, d'exercer son droit de vote, huit bureaux ont été ouverts à travers les villes de Bruxelles, Gand, Liège, Mons, Charleroi, Courtrai et Anvers, en plus d'un bureau de vote au Grand-Duché de Luxembourg.

En Italie, la communauté nationale établie a entamé le processus de vote pour les élections législatives, marquant ainsi le coup d'envoi du scrutin à l'étranger dans ce pays. Répartis entre Rome, Naples et Milan, les électeurs algériens sont appelés à accomplir leur devoir civique dans un dispositif mis en place pour garantir un déroulement fluide de l'opération électorale. Le corps électoral en Italie compte 7 073 électeurs, répartis entre l'ambassade d'Algérie à Rome et les consulats généraux de Naples et de Milan. Cinq listes sont en lice dans cette circonscription électorale. Cette circonscription couvre quatorze pays d'Europe du Sud et des Balkans, parmi lesquels l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Suisse, l'Autriche, la Hongrie, la Croatie, la Serbie, la Slovénie, la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie ainsi que la Bosnie-Herzégovine.

En Tunisie, les Algériens ont entamé hier l'opération de vote. Cette consultation électorale concerne un corps électoral de 15 126 inscrits, répartis entre les trois représentations consulaires algériennes établies en Tunisie : le Consulat général d'Algérie à Tunis, le Consulat d'Algérie au Kef et le Consulat d'Algérie à Gafsa. 21 bureaux de vote ont été mobilisés, dont des bureaux fixes et des bureaux itinérants. Le Consulat général d'Algérie à Tunis supervise neuf bureaux, tandis que les consulats du Kef et de Gafsa disposent chacun de six bureaux. Répartis dans plusieurs gouvernorats tunisiens, ces bureaux accueillent les électeurs quotidiennement de 8 h à 19 h, et ce durant toute la période du scrutin.

Il convient de noter que le vote de la diaspora est organisé 120 heures avant celui prévu sur le territoire national, conformément au calendrier électoral arrêté par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Hachemi B.

L'ANIE verrouille le scrutin

A TROIS jours des législatives du 2 juillet, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) entre dans la dernière ligne droite. Audit des centres de vote, sécurisation du matériel électoral, déploiement des représentants et mobilisation des dispositifs logistiques, tout est mis en œuvre pour garantir un scrutin transparent et sans faille, tandis que les candidats intensifient leur campagne avant le silence électoral.

Entrant dans sa phase décisive, la course vers l'APN impose une véritable course contre la montre aux autorités en charge des élections.

L'heure est désormais à la finalisation des dispositifs logistiques et sécuritaires. Dans ce cadre, l'ANIE a, d'ores et déjà, transmis des instructions fermes à l'ensemble de ses coordinations de wilaya. L'objectif est de procéder à un audit rigoureux des centres de stockage, de sécuriser le matériel électoral, notamment les urnes et les bulletins de vote, et d'achever la distribution des cartes d'électeur.

Cette mobilisation générale fait suite à une série de visites d'inspection menées sur le terrain par les responsables de l'ANIE, en étroite coordination avec les walis de la République, afin de s'assurer de la disponibilité de l'ensemble des moyens humains et matériels avant le jour J.

L'ANIE a également étendu ses instructions à ses représentations à l'étranger. Les responsables des centres consulaires et des consulats ont été appelés à suivre de près les préparatifs du scrutin, à vérifier la disponibilité des centres de vote ainsi que les conditions de conservation et de sécurisation des urnes et des documents électoraux. Ces dispositions visent à garantir le bon déroulement du vote des membres de la communauté nationale établie à l'étranger.

En outre, les partis politiques et les listes indépendantes ont achevé la désignation de leurs représentants au niveau des centres et bureaux de vote.

Après le dépôt des listes nominatives auprès de l'ANIE, cette dernière a procédé à la délivrance des accréditations nécessaires. Les représentants accrédités auront pour mission d'accompagner toutes les étapes de l'opération électorale, depuis l'ouverture des bureaux de vote jusqu'au dépouillement des bulletins et l'établissement des procès-verbaux. La réglementation leur permet également de formuler des observations et d'établir des rapports sur le déroulement des opérations.

Certaines formations politiques, notamment les partis disposant d'une faible représentation ainsi que plusieurs listes indépendantes, éprouvent néanmoins des difficultés à assurer une présence dans l'ensemble des bureaux de vote du pays. Le nombre élevé de centres répartis à travers les communes et les régions constitue un défi organisationnel de taille.

A cette contrainte s'ajoute un obstacle financier, puisque les frais liés à la désignation, au déplacement et, le cas échéant, à l'hébergement des représentants sont entièrement supportés par les partis et les listes candidates. Faute de moyens suffisants, plusieurs d'entre eux ont choisi de concentrer leurs représentants dans les bureaux qu'ils jugent les plus stratégiques sur le plan électoral.

Lynda Louifi

STRATÉGIE ANTIDROGUE

L'ETAT SORT LA GROSSE ARTILLERIE

Un an après le lancement de la Stratégie nationale de prévention contre les drogues et les psychotropes (2025-2029), les autorités dressent un premier bilan jugé encourageant. Renforcement de l'arsenal juridique, saisies record, prévention de masse, amélioration de la prise en charge des personnes dépendantes et coopération internationale : l'Etat entend maintenir la pression et faire de la lutte contre les stupéfiants une priorité de sécurité nationale.

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier la célébration de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues, organisée sous le haut patronage du président de la République sous le slogan : «Une année après le lancement de la Stratégie nationale, ensemble relevons le défi».

Dans son allocution d'ouverture, Sifi Ghrieb a affirmé que les drogues représentent «une menace stratégique» pour la sécurité des Etats, la cohésion des sociétés et le développement économique. Soulignant que «les drogues rongent les esprits, détruisent les énergies et compromettent le capital humain sur lequel repose le développement des nations», il a appelé à une mobilisation générale de l'ensemble des institutions. Assurant que cette bataille ne peut être gagnée par les seuls services de sécurité, il a soutenu qu'elle exige «une approche globale associant prévention, sensibilisation, accompagnement des personnes dépendantes, répression des réseaux criminels et coopération entre tous les secteurs».

Le Premier ministre a tenu à rappeler que la Stratégie nationale 2025-2029, élaborée conformément aux orientations du président de la République, repose sur quatre axes majeurs, à savoir : prévenir la consommation, améliorer la prise en charge des personnes dépendantes, renforcer la lutte contre les trafics et développer la coopération internationale. Il a également mis en avant la récente révision de la législation, destinée à adapter l'arsenal juridique à l'évolution des méthodes



des organisations criminelles. Le nouveau dispositif prévoit notamment un durcissement des sanctions, de nouvelles incriminations, un meilleur suivi des avoirs criminels ainsi que le renforcement des mécanismes de prévention et de protection.

A cette occasion, le rapport d'étape sur la mise en œuvre de la stratégie retrace les réalisations enregistrées depuis son lancement et formule plusieurs recommandations destinées à renforcer l'efficacité des actions de prévention et de lutte.

LE PARI D'UNE POLITIQUE INTÉGRÉE

Prenant la parole à cette occasion, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a souligné que «la stratégie nationale de prévention contre les drogues et les psychotropes (2025-2029) marque le passage d'une logique d'interventions ponctuelles à une approche globale, fondée sur la planification, la coordination et l'évaluation des politiques publiques».

Le ministre a également mis en avant le renforcement du cadre législatif, à la faveur de la loi n° 25-06 du 20 avril 2025, modifiant et complétant la loi n° 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes. Cette réforme prévoit notamment des mesures de prévention renforcées, l'élargissement des alternatives thérapeutiques ainsi qu'un durcissement des sanctions contre les réseaux criminels, en particulier ceux ciblant les mineurs et les jeunes. Il a rappelé que plusieurs textes d'application sont déjà entrés en vigueur, notamment ceux instaurant le dépistage lors du recrutement dans les secteurs public et privé ainsi que dans les établissements d'enseignement et de formation. Un projet de décret visant à encourager les citoyens à signaler les trafiquants, grâce à des garanties juridiques et à des mesures incitatives, est également en cours de finalisation. En outre, saluant l'engagement des différents corps de sécurité, des institutions publiques, de la société civile et des médias, le ministre a réaffirmé la détermination des pouvoirs publics à poursuivre une mobilisation globale pour protéger la jeunesse et préserver la sécurité du pays.

PRÈS DE 144 000 AFFAIRES TRAITÉES

Présentant le rapport annuel de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), son directeur général, Tarek Kour, a dressé un état des lieux révélateur de l'ampleur du phénomène. Au cours de l'année 2025, les services compétents ont saisi plus de 37 tonnes de cannabis, 1,46 tonne de cocaïne, plus de 2 tonnes d'héroïne ainsi que 43,4 millions de comprimés psychotropes, dont près de 84 % de Prégabaline. Dans le même temps, 143 968 affaires liées aux stupéfiants ont été traitées par les différents services de sécurité. En parallèle du volet répressif, le directeur général de l'ONLCDT a mis l'accent sur la prévention. Une caravane nationale a sillonné dix-sept wilayas et sensibilisé près de 265 000 élèves et étudiants dans quelque 390 établissements scolaires. Des campagnes ont également été organisées dans les universités, les mosquées, les ports, les aéroports, les gares routières ainsi que dans les espaces culturels et sportifs. Des actions de prévention par les pairs et des forums de sensibilisation, organisés dans cinquante wilayas avec le concours des Scouts musulmans algériens, sont venus compléter ce dispositif.

En outre, la stratégie prévoit le renforcement de la prise en charge médicale des personnes dépendantes. Un diagnostic national des centres spécialisés a permis d'élaborer une feuille de route comportant vingt-quatre recommandations visant à moderniser ces structures, à renforcer leurs moyens humains et à améliorer l'accès aux soins. Les programmes de suivi et de réinsertion ont également été consolidés dans les établissements pénitentiaires.

Le responsable de l'Office a également fait savoir que, sur le plan international, l'Algérie a renforcé sa coopération en rejoignant plusieurs initiatives spécialisées et en participant aux travaux de la Commission des stupéfiants des Nations unies. Deux experts algériens ont, par ailleurs, intégré des instances internationales spécialisées, une première depuis l'indépendance.

La cérémonie s'est achevée par la distinction des services de sécurité ayant conduit les opérations les plus marquantes dans la lutte contre les stupéfiants. Un hommage qui vient saluer les résultats obtenus, mais aussi rappeler que les autorités entendent poursuivre une mobilisation de longue haleine pour protéger la jeunesse et préserver la sécurité du pays.

Sihem Bounabi

PARLEMENTS ARABES

La souveraineté, ligne rouge d'Alger

DANS un message adressé aux participants à la 8e Conférence du Parlement arabe et des présidents des Parlements arabes, réunie au Caire, le président du Conseil de la nation, Azzouz Nasri, a appelé, hier, à une plus grande solidarité arabe face aux bouleversements géopolitiques. Il a réaffirmé le rejet de toute ingérence dans les affaires des États, le soutien indéfectible à la cause palestinienne et la nécessité de bâtir une souveraineté numérique arabe. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

Dans une allocution lue en son nom par le président de la commission des affaires économiques et financières, Djelloul Harrouchi, M. Nasri a déclaré que le monde arabe traverse «une étape délicate», marquée par des mutations internationales rapides et des défis régionaux sans précédent. Face à cette conjoncture, il a plaidé pour un renforcement de la solidarité arabe ainsi qu'une meilleure coordination des positions afin de préserver la sécurité collective, l'unité et la souveraineté des États.

Le président du Conseil de la nation a rappelé que, fidèle à son histoire de lutte pour l'indépendance, l'Algérie considère le respect de la souveraineté nationale comme «un principe constant qui ne souffre aucun compromis». Il a également réaffirmé le rejet de toute forme d'agression contre les États ou d'ingérence dans leurs affaires intérieures, estimant que toute atteinte à la souveraineté constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales, ainsi qu'une remise en cause des principes du droit international.

Le message met également en avant les orientations suivies par l'Algérie sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en soulignant les efforts engagés pour consolider l'indépendance des décisions politiques et économiques du pays à travers la poursuite des réformes économiques et le renforcement des fondements de la souveraineté nationale.

Il a, par ailleurs, rappelé que la diplomatie algérienne demeure attachée aux principes du respect de la souveraineté des États, de la lutte contre le colonialisme et du soutien au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Évoquant la situation en Palestine, le président du Conseil de la nation a réaffirmé que la question palestinienne demeure «la cause centrale de la nation arabe». Il a assuré que l'Algérie poursuivra son soutien au peuple palestinien jusqu'à l'aboutissement de ses droits légitimes, notamment la création d'un État indépendant avec El-Qods pour capitale. M. Nasri a également rappelé l'engagement de l'Algérie en faveur de la réconciliation interpalestinienne, en référence à l'accord signé à Alger, estimant que celui-ci demeure un cadre de référence pour le renforcement de l'unité nationale palestinienne.

Abordant le thème central de la conférence, consacré à la souveraineté numérique arabe, le président du Conseil de la nation a souligné que la transformation numérique constitue désormais un enjeu stratégique majeur, aussi bien pour la sécurité que pour le développement. Il a appelé à développer les partenariats arabes dans le domaine du numérique, intensifier les échanges d'expertise et renforcer les capacités des États afin de bâtir un espace numérique arabe intégré, capable de suivre les évolutions technologiques mondiales.

Dans ce contexte, il a mis en avant les efforts consentis par l'Algérie pour faire de la numérisation un axe majeur des politiques publiques.

Il a également souligné le rôle du Parlement dans l'accompagnement de cette transition, notamment à travers l'adaptation du cadre législatif régissant les services numériques et le renforcement de la cybersécurité.

En conclusion, Azzouz Nasri a appelé à resserrer les rangs du monde arabe et renforcer la coordination entre les Parlements arabes au sein des différentes instances régionales et internationales. L'objectif est de défendre plus efficacement les causes communes, au premier rang desquelles figure la cause palestinienne, tout en permettant aux pays arabes de mieux faire face aux défis actuels et futurs.

S. B.

INVESTISSEMENT

Les atouts de l'Algérie mis en avant à la FIA

Les principaux atouts de l'Algérie pour attirer les investissements sont nombreux. Sa position géographique stratégique, ses infrastructures modernes, son capital humain qualifié, l'importance de son marché intérieur et la diversité de ses ressources naturelles font que le pays se positionne comme une plate-forme régionale de production et d'investissement et comme un partenaire économique reliant l'Europe et l'Afrique.

C'est ce qu'a affirmé, hier, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, lors d'une conférence consacrée aux «Atouts, réformes et opportunités pour une économie créatrice de valeur», tenue en marge de la 57e Foire internationale d'Alger. Cette conférence intervient dans un contexte économique mondial marqué par la reconfiguration des chaînes de valeur, l'accélération de la transformation numérique et l'intensification de la concurrence pour attirer les investissements et stimuler l'innovation, a indiqué la ministre lors de cette rencontre organisée par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et la Safex,

Malgré toutes les avancées enregistrées, l'Algérie poursuit, sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un vaste programme de réformes visant à bâtir une économie diversifiée, compétitive et fondée sur la production, la création de richesse et de valeur ajoutée, a souligné la ministre.

Ces réformes ont porté sur plusieurs volets, notamment la modernisation du cadre juridique de l'investissement, l'amélioration du climat des affaires, la modernisation de l'administration, la numérisation des services ainsi que les réformes des systèmes financier et fiscal, afin de renforcer la confiance des investisseurs et d'améliorer la transparence et l'efficacité de l'environnement économique.

Les efforts engagés pour renforcer le système économique «de qualité



et de conformité aux normes internationales» ont également été mis en avant, en plus de l'accélération de la transformation numérique, du développement du e-paiement et de l'encouragement de l'innovation et des start-up, qui sont des «leviers de productivité et de compétitivité». Les autres interventions à la conférence ont également mis en lumière les perspectives offertes par plusieurs secteurs, notamment les industries manufacturières, l'agroalimentaire, l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique, la logistique, les services numériques et les activités d'exportation.

Les participants ont estimé que les mutations actuelles des chaînes d'approvisionnement mondiales et la relocalisation de certaines activités industrielles ouvrent de nouvelles opportunités pour l'Algérie, qui dispose d'avantages compétitifs lui permettant de tirer parti de cette dynamique.

353 INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS ENREGISTRÉS

Dans cette optique, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a révélé que 353 projets d'investissement étrangers ont été enregistrés, soulignant qu'un grand nombre d'entre eux ont atteint un taux de concrétisation significatif. Selon lui, cette évolution témoigne du renforcement de la confiance des investisseurs étrangers dans le climat des affaires en Algérie ainsi que de l'efficacité des réformes économiques engagées.

Concernant les secteurs susceptibles d'attirer des investissements à forte valeur ajoutée, M. Rekkache a indiqué que l'Algérie s'oriente vers l'encouragement des projets ayant un impact direct sur la croissance économique, notamment ceux favorisant la substitution aux importations et contribuant à l'équilibre de la balance des paiements. Il a également fait état d'une orientation croissante vers l'attraction de grands projets d'investissement liés à la valorisation des ressources minières et des richesses naturelles, au renforcement de la sécurité alimentaire, au développement des cultures stratégiques ainsi qu'à l'essor de l'industrie pharmaceutique.

LA DÉCISION DU GAFI RENFORCE L'ATTRACTIVITÉ DE L'ALGÉRIE

De son côté, le président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), Bourai Mohand, a souligné que la sortie de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) constitue un résultat majeur, fruit d'une volonté politique affirmée et d'un travail coordonné de l'ensemble des institutions concernées. Selon lui, cette décision traduit avant tout la conformité du dispositif algérien de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive aux normes internationales. «Chaque pays dispose de son propre dispositif, mais celui de l'Algérie est désormais reconnu comme étant conforme aux standards internationaux», a-t-il expliqué.

Pour le président de l'ABEF, cette reconnaissance devrait avoir des retombées économiques significatives. Elle contribuera à améliorer le profil de risque du pays, un critère déterminant pour les investisseurs internationaux. La réduction du risque de conformité permet ainsi d'abaisser la perception du risque pays, ce qui renforce l'attractivité de l'Algérie en tant que destination des investissements directs étrangers (IDE). M. Bourai a également estimé que cette évolution envoie un signal positif aux investisseurs étrangers et favorisera des relations bancaires internationales plus fluides. Les banques algériennes bénéficieront ainsi de meilleures conditions de coopération avec leurs correspondants à l'étranger, tandis que les flux de paiement internationaux devraient être facilités. En outre, cette sortie de la liste grise devrait renforcer la crédibilité du système financier national et du cadre réglementaire algérien. Elle pourrait également améliorer la perception du pays par les agences de notation, réduire le coût du financement sur les marchés internationaux et faciliter l'accès aux financements extérieurs.

Rim Boukhari

FIA 2026

Un carrefour d'opportunités d'affaires par excellence

LA FOIRE internationale d'Alger (FIA) n'est pas un simple espace d'exposition de produits et de savoir-faire, c'est un rendez-vous où de nouveaux marchés s'ouvrent, des partenariats sont noués et des investissements naissent. La 57e édition de la FIA, qui a fermé ses portes hier, a confirmé cette tendance, et ce du témoignage de plusieurs participants locaux et étrangers. Tout au long de cette manifestation économique qui a duré six jours, placée sous le slogan «Confiance et stabilité pour une croissance durable», le savoir-faire algérien mais aussi les opportunités d'affaires devant aboutir à des investissements ont été exposés devant les participants étrangers issus de 36 pays.

Les exposants ont souligné, à l'unanimité, l'importance de ce rendez-vous économique annuel qui permet d'identifier les opportunités de partenariat et d'entrer directement en contact avec d'éventuels partenaires. Selon eux, l'Algérie n'est plus un simple marché pour des marchandises mais un pays où l'on peut investir et «monter son affaire».

Invité d'honneur de l'édition 2026 de la FIA, l'Espagne a été largement représentée avec un imposant pavillon qui a regroupé une quinzaine d'entreprises, représentant plusieurs secteurs d'activités, avec une ambition affichée, celle de renforcer leur présence en Algérie, avec des partenariats et investissements dans le pays. C'est le cas de Laberit, entreprise majeure des technologies de l'information, spécialisée dans la transformation numérique et l'accompagnement des entreprises des administrations publiques et du secteur de la santé.

Basée à Valence, l'entreprise, présente dans 25 pays, propose une large gamme de solutions technologiques pour moderniser les processus. Elle travaille déjà avec un partenaire algérien. L'entreprise vise cependant loin. Elle projette la pénétration du marché africain et voit en l'Algérie une porte d'entrée. C'est ce qu'a indiqué Abderrahmane Ould Cheina, représentant de l'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest de l'entreprise, signalant le grand intérêt accordé par les pouvoirs publics algériens au secteur du numérique.

Une aubaine pour l'entreprise qui, au-delà de commercialiser ses produits et solutions, souhaite produire en Algérie certains équipements, à l'instar des câbles. «Dans notre vision, nous projetons de fabriquer des câbles et de développer des logiciels en Algérie, dans un cadre d'investissement», a-t-il précisé, soulignant la volonté de tirer profit de ce climat politique favorable entre les deux pays mais aussi des avantages comparatifs qu'offre l'Algérie, relatifs, entre autres, au coût de l'énergie et à la disponibilité de la main-d'œuvre. «C'est un bon moment pour investir en Algérie. Nous demandons aux hommes d'affaires espagnoles de saisir l'opportunité pour investir dans un espace économique en développement», a indiqué M. Ould Cheina, mettant en avant les incitations et facilités qu'accordent les autorités algériennes.

Cette première participation à la FIA est, en outre, appréciée par l'entreprise, qui a eu à échanger avec des entreprises privées algériennes mais aussi des conseillers de certains ministères qui ont approché l'entreprise, lesquels ont fait part de leur intérêt pour une éventuelle collaboration.

Le Sultanat d'Oman, avec lequel l'Algérie a renforcé ses relations économiques, qui connaissent une dynamique de renforcement stratégique, a également été fortement présent à la 57e édition de la FIA. Avec la participation de 20 entreprises représentant plusieurs secteurs, allant de l'industrie pharmaceutique au transport et à la production des engrais, ce pays veut consolider sa présence en Algérie. Et la FIA représente l'occasion idoine pour cela. C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé le représentant de l'entreprise Sohar Sulphub Fertilizers LLC, spécialisée dans la production d'engrais soufrés, un produit adapté aux cultures dans le Sud. Cette deuxième participation à la Foire internationale d'Alger a été fructueuse, a-t-il affirmé, à voir l'intérêt exprimé par la partie algérienne. «Nous avons été approché par plusieurs opérateurs algériens, dont des entreprises publiques algériennes qui ont exprimé leur intérêt pour notre produit, surtout que l'Algérie encourage l'agriculture saharienne», a-t-il précisé.

Du côté algérien, la FIA représente aussi une grande opportunité pour exposer le savoir-faire, identifier de nouveaux partenaires, mais aussi conclure des contrats de commercialisation, à l'image du Groupe Condor qui a procédé à la signature d'un accord pour l'exportation de produits électroniques et électroménagers de fabrication locale vers le Rwanda et la Tanzanie.

Lilia Aït Akli

LE RETOUR DU PAVILLON FRANCE À LA FIA

Pour une relance économique apaisée entre Alger et Paris

Après des années d'absence, le Pavillon France opère un retour stratégique à la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA). Portée par un dégel diplomatique et la volonté de rebâtir un partenariat commercial durable, cette vitrine rassemble vingt-six opérateurs majeurs au cœur du pavillon Palestine. De la présence institutionnelle de Michel Bisac, président de la CCIAF, à la visite politique de Ségolène Royal, jusqu'aux témoignages concrets de PME industrielles comme la maison normande Deremaux, cette édition marque un tournant. Il s'agit d'une normalisation en marche, oscillant entre grands groupes bancaires et savoir-faire industriels hyper-spécialisés.



Michel Bissac, président de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française.

Pour Michel Bisac, président de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française CCIAF, cette présence collective incarne avant tout la normalisation progressive des relations économiques sereine entre les deux nations souhaitée par les présidents Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron. Dans ses déclarations au Jeune Indépendant, il détaille les ambitions de cette dynamique retrouvée, tandis que des chefs d'entreprise présents sur le terrain illustrent la réalité de ce partenariat bilatéral.

Fort d'une expérience de terrain de vingt ans en Algérie, notamment comme président-fondateur de l'entreprise Les Pages Maghreb créée en 2006, Michel Bisac met sa fine connaissance du tissu local au service de la CCIAF qu'il préside depuis 2018. *

Poussée par ce réchauffement diplomatique, la CCIAF a orchestré ce retour en un temps record. Michel Bisac confie que la décision a été actée un mois seulement avant l'ouverture de l'événement, dès que les signaux d'amélioration bilatérale sont devenus clairs. En l'espace de quatre semaines, la Chambre de commerce a mobilisé vingt-six structures. La délégation regroupe des leaders historiques du marché algérien tels que Société Générale Algérie, BNP Paribas El Djazaïr, Alstom, Danone, Sanofi Algérie, TotalEnergies Algérie, Renault Motrio, CMA CGM ou encore SIEPAL, complétée par sept entreprises venues directement de l'Hexagone pour saisir cette opportunité de relance.

Cette forte réactivité fait du Pavillon France la plus importante représentation étrangère de cette édition 2026. En dépit des récentes turbulences politiques, la CCIAF s'est efforcée de sanctuariser les échanges économiques. Le président de la CCIAF rappelle que la priorité de la Chambre est restée purement orientée vers le monde des affaires, préservant des liens étroits avec les acteurs locaux, notamment à travers une collaboration continue avec Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). L'objectif actuel est de restaurer un climat de confiance durable afin de retrouver, dans les années à venir, de véritables conditions propices à des relations économiques stables, apaisées et pérennes.

SÉGOLÈNE ROYAL À LA FIA : UN SIGNAL POLITIQUE FORT

Cette dynamique de relance économique a été confortée par la visite surprise et hautement symbolique de Ségolène Royal, récemment nommée à la présidence de l'Association France-Algérie (AFA). Sa présence active, marquée par de nombreux échanges avec les exposants, une rencontre avec le président de la République algérienne Abdelmadjid Tebboune et de longues déambulations dans les allées du Pavillon France, a été perçue par les opérateurs comme un signal politique majeur. Michel Bisac souligne que l'accueil particulièrement chaleureux des visiteurs et les positions constructives de Ségolène Royal confirment l'adhésion du public et des professionnels à ce processus de rapprochement.

Si les grands groupes bancaires et pharmaceutiques occupent une place de choix dans cet espace France animé par la CCIAF, le pavillon est également la vitrine de PME familiales au savoir-faire très pointu. C'est le cas de l'entreprise normande Deremaux, implantée sur le marché algérien depuis près de vingt ans. Stéphane Deremaux, co-dirigeant de cette société, incarne cette persévérance industrielle loin des fluctuations politiques. Présente en Algérie depuis 2007, l'entreprise s'appuie sur un modèle de coopération original, basé sur un partenariat commercial direct avec des structures locales, excluant le recours à une simple filiale ou à un revendeur classique. Le succès de cette PME repose sur un marché de niche extrêmement spécifique : le conditionnement des ampoules buvables en verre. Aujourd'hui, Deremaux équipe l'essentiel des entreprises algériennes opérant dans les secteurs de la pharmacie, des compléments alimentaires et de la cosmétique qui utilisent le format d'ampoules à pointe fine. «L'entreprise normande demeure le seul fabricant mondial de machines capables de remplir ce type précis de contenant, ce qui explique sa longévité et sa position historique sur le marché algérien», a- t-il indique au Jeune Indépendant.

Interrogé sur la pertinence de sa participation à la FIA, le dirigeant livre une analyse lucide. L'Algérie est un pays en plein développement économique où les opportunités se sont élargies à divers domaines jamais atteints auparavant. «L'Algérie dont le poids économique et politique dans le Maghreb n'est plus à démontrer fait de lui un partenaire indispensable pour la France», a-t-il souligné.

Au-delà de la prospection pure, la présence à Alger répond à un objectif de visibilité institutionnelle et de valorisation de l'expertise industrielle française tout en comptant sur la maitrise et l'appui algériens.

Khalil Aouir

L'Espagne expose son expertise à Alger, Medusa en pointe de la connectivité

INAUGURÉE par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) bat tous les records avec 781 exposants. Invitée d'honneur, l'Espagne y déploie ses fleurons industriels, portés par le projet technologique majeur de cette édition : le câble sous-marin Medusa du groupe AFR-IX Telecom, futur pilier de la souveraineté numérique algérienne. La forte présence de l'Espagne à cette édition, concrétisée par 18 entreprises leaders et l'organisation d'un Forum d'affaires algéro-espagnol, témoigne du grand retour et du renforcement des relations économiques entre Alger et Madrid. Au centre de toutes les attentions, le secteur de l'économie numérique est propulsé par une infrastructure stratégique pour le pays.



MEDUSA : L'AUTOROUTE NUMÉRIQUE ALGÉRIE-EUROPE POUR FIN 2026

Le projet phare de cette participation espagnole est incontestablement porté par la compagnie Medusa, filiale du géant des télécommunications AFR-IX Telecom. L'entreprise est le maître d'œuvre du gigantesque système de câble sous-marin en fibre optique destiné à relier l'Algérie aux principales infrastructures numériques du sud de l'Europe.

Doté de deux points d'atterrissement stratégiques à Alger et à Collo (Skikda), ce réseau interconnecté de plus de 8 700 kilomètres affichera une capacité de transmission phénoménale allant jusqu'à 20 térabits par seconde, a indiqué, ce vendredi, au Jeun Indépendant, une représentante de l'entreprise présente au sein des stands du Pavillon Palestine.

Annoncée pour la fin de l'année 2026, la mise en service par AFR-IX Telecom va radicalement transformer le paysage technologique national : elle sécurisera et diversifiera les accès à Internet de l'Algérie, tout en offrant l'infrastructure critique nécessaire au déploiement massif de la 5G. Outre ce saut technologique, le partenariat algéro-espagnol s'illustre dans l'industrie de consommation. Dans le secteur agroalimentaire, la SPA Fruital (embouteilleur officiel de Coca-Cola en Algérie) expose la modernisation de ses capacités de production destinées à satisfaire la demande locale. Le secteur de la grande distribution est, quant à lui, représenté par la SFCPA, propriétaire de la célèbre enseigne Jumbo, qui partage son expertise en matière de logistique et de solutions commerciales modernes.

INNOVATION, DÉFENSE ET SÉCURITÉ HYDRIQUE

L'autre volet de l'excellence ibérique à la FIA concerne l'innovation technologique de pointe. Dans cette optique, le leader espagnol de l'ingénierie Indra Sistemas expose un savoir-faire hautement stratégique dans le développement de systèmes numériques complexes, de solutions de cybersécurité, de technologies de défense et de systèmes de gestion du trafic aérien.

Parallèlement à ces défis numériques, la gestion des ressources naturelles reste au cœur des échanges grâce à la présence de FCC Aqualia. Référence mondiale de la gestion de l'eau, la compagnie présente ses dernières solutions de dessalement d'eau de mer et de traitement des ressources hydriques, un enjeu crucial pour accompagner la stratégie nationale de sécurité en eau de l'Algérie. En densifiant leurs partenariats, de la fibre optique d'AFR-IX Telecom à la gestion des ressources stratégiques, Alger et Madrid posent les bases d'un co-développement industriel et technologique durable.

Majda Khellaf

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES SOURDAVEUGLES

Pour une inclusion sans discrimination

À L'OCCASION de la Journée internationale des personnes sourdaveugles, célébrée le 27 juin de chaque année, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Maya Fadel Sahli, a salué les efforts engagés par les pouvoirs publics en faveur des personnes en situation de handicap, tout en affirmant que leur inclusion constitue un impératif de justice, de dignité et d'égalité. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du CNDH.
À l'instar de la communauté internationale, l'Algérie a célébré, hier, la Journée internationale de la surdicécité. Instituée par les Nations unies, cette journée vise à sensibiliser l'opinion publique aux droits des personnes sourdaveugles, à mieux faire connaître leur réalité et à renforcer les efforts en faveur de leur pleine inclusion dans la société.
À cette occasion, la présidente du CNDH a mis en avant les avancées du cadre juridique et institutionnel, notamment les garanties consacrées par le préambule de la Constitution ainsi que par ses articles 37 et 72, l'adoption de la loi n° 25-01 du 20 février 2025 relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, ainsi que l'élargissement de l'accès aux services publics et aux infrastructures.
Le Conseil a rappelé que la surdicécité est un handicap combiné résultant d'une déficience sévère de la vue et de l'ouïe. Cette double atteinte engendre d'importantes difficultés en matière de communication, de mobilité et d'accès à l'information, rendant indispensable la mise en œuvre de politiques publiques adaptées, à même de garantir l'égalité des chances et l'exercice effectif des droits fondamentaux.
Le CNDH a également rappelé que cette journée internationale, instaurée par la résolution A/RES/79/294 de l'Assemblée générale des Nations unies, rend hommage à Helen Keller, figure emblématique de la défense des droits des personnes en situation de handicap. Il a, en outre, souligné que la canne rayée rouge et blanche constitue aujourd'hui le symbole international de la surdicécité et un outil essentiel favorisant l'autonomie, la sécurité et l'inclusion des personnes concernées dans l'espace public.
Le CNDH a réaffirmé que la construction d'une société juste et inclusive ne saurait se faire sans la participation pleine et entière des personnes atteintes de surdicécité. Il a souligné leur rôle en tant qu'acteurs du développement et composante essentielle du tissu national.
Enfin, le Conseil a appelé à renforcer la culture du respect de la diversité, de l'acceptation des différences et de la non-discrimination. Il a plaidé pour une sensibilisation accrue de la société aux droits des personnes sourdaveugles, conformément à la Constitution algérienne, aux lois nationales ainsi qu'aux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains.

Sihem B.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS L'ÉDUCATION

Les convocations disponibles en ligne

Le ministère de l'Éducation nationale poursuit son vaste programme de promotion des fonctionnaires et de modernisation de la gestion des ressources humaines. À l'approche des examens professionnels de la session de juillet 2026, le département ministériel a annoncé l'ouverture de la plateforme numérique permettant aux candidats de retirer leurs convocations, tout en rappelant que cette opération s'inscrit dans une campagne nationale de recrutement et de promotion portant sur 8 704 postes budgétaires.

Dans un communiqué rendu public, le ministère a indiqué que les candidats concernés par les examens professionnels, programmés le samedi 11 juillet 2026, peuvent télécharger leurs convocations depuis le 27 juin à 17h, via la plateforme numérique dédiée. Les candidats sont ainsi invités à s'y connecter afin de retirer leur convocation en vue des épreuves écrites, dans le cadre d'une procédure entièrement dématérialisée.
Cette opération s'inscrit dans le prolongement de l'annonce faite par le ministère concernant l'organisation de deux concours de recrutement, interne et externe, destinés à répondre aux besoins du secteur en postes administratifs en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027.
Dans le cadre de la promotion de carrière des fonctionnaires, le ministère a ouvert les inscriptions aux examens professionnels au titre de l'année 2026 pour l'accès aux différents grades administratifs des corps spécifiques de l'Éducation nationale. Les inscriptions se sont déroulées du 7 au 31 mai 2026, exclusivement via la plateforme numérique officielle du ministère.
Le ministère souligne que toutes les étapes de l'opération sont réalisées en ligne, depuis l'inscription et le dépôt des dossiers jusqu'à l'examen des recours, la publication des résultats et, désormais, le retrait des convocations. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de numérisation des procédures administratives engagée par le secteur afin de simplifier les démarches des candidats, de renforcer la transparence et de garantir l'égalité des chances. Les examens professionnels concernent un total de 8 704 postes budgétaires,



répartis entre plusieurs grades administratifs des corps spécifiques de l'Éducation nationale. Les principaux postes ouverts sont ceux de directeur d'école primaire (1 850 postes), surveillant général d'éducation (1 784), surveillant de l'enseignement primaire (1 135), directeur de collège (778), inspecteur de l'enseignement, toutes spécialités confondues (552), surveillant en chef d'éducation (417), directeur de lycée (358), surveillant principal d'éducation (358), surveillant de collège (335), économe (259), surveillant chef d'éducation (177), économe gestionnaire adjoint (158), attaché principal de laboratoire (136), économe principal (115), économe adjoint (91), conseiller principal d'orientation scolaire et professionnelle (70), attaché superviseur de laboratoire (35) et conseiller en chef d'orientation scolaire et professionnelle (5).
D'autres postes sont également prévus au profit des corps de l'orientation, de la gestion et de l'inspection.
Par ailleurs, le ministère de l'Éducation nationale a fait savoir qu'un concours externe sera organisé prochainement afin de pourvoir les postes administratifs restant vacants. Les dates, les modalités d'organisation ainsi que les conditions de participation seront communiquées ultérieurement.

Lynda Louifi

BACCALAURÉAT À BÉJAÏA

Les copies passent au crible

L'OPÉRATION de correction des copies des examens du baccalauréat, session juin 2026, a débuté avant-hier, à travers la wilaya de Béjaïa. Une véritable course contre la montre de dix jours s'est engagée pour les centaines d'enseignants mobilisés, avec pour objectif de finaliser l'évaluation des candidats d'ici au 6 juillet prochain.
Toutes les dispositions logistiques et humaines nécessaires au bon déroulement de cette phase cruciale ont été rigoureusement prises. C'est ce qu'a annoncé le directeur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa, Mohamed Amine Korchi, dans une déclaration accordée à la radio locale Radio Soummam. Le premier responsable du secteur a rassuré l'opinion publique quant à la parfaite organisation de cette opération et à la mobilisation totale des équipes afin de garantir la transparence et l'équité de cette étape déterminante. Pour accueillir ce dispositif, la direction de l'éducation a retenu deux grands centres de correction, opérationnels depuis le 21 juin dernier. Le premier est installé au lycée El-Hammadia, à Béjaïa-ville, tandis que le second est implanté au lycée Débih Chérif d'Akbou, permettant ainsi une meilleure répartition géographique des équipes pédagogiques. Ces deux établissements resteront ouverts jusqu'au 10 juillet prochain, date prévue pour la clôture administrative de l'opération.
Sur le plan humain, les moyens déployés sont importants. Au total, 630 enseignants correcteurs ont été affectés dans les deux centres, dans le cadre d'un dispositif mobilisant plus de 1 200 personnels de l'éducation à l'échelle de la wilaya. Afin d'assurer le traitement anonyme et sécurisé des copies, chaque centre bénéficie également du concours de 60 agents de secrétariat, en plus de nombreux fonctionnaires administratifs chargés de l'encadrement de l'opération.

N. Bensalem

SAISON ESTIVALE À MÉDÉA

Le Plan Bleu embarque 60 000 enfants

ORGANISER des sorties en bord de mer et ouvrir l'accès aux piscines de proximité constituent les principaux volets du programme d'animation et de loisirs mis en place par la direction de la Jeunesse et des Sports, qui a mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour assurer la réussite de cette opération.
Le programme met l'accent sur la garantie de la sécurité et de l'ordre public, ainsi que sur l'intensification des activités sportives, afin de répondre aux attentes de la population juvénile durant la période des vacances scolaires et des fortes chaleurs.
Dans son volet consacré aux sorties récréatives en bord de mer, le programme profitera à plus de 9 000 enfants. Ces excursions seront organisées par vagues successives, tandis que les dix piscines de proximité de la wilaya ouvriront leurs portes aux enfants issus des différentes communes.
Le programme relatif aux piscines ciblera, quant à lui, plus de 51 000 bénéficiaires parmi les catégories juvéniles, dans le cadre d'un plan prévoyant une batterie de mesures de sécurité qui seront déployées sur le terrain, avec une attention particulière accordée aux enfants des zones éloignées. Parmi les recommandations formulées par le wali, Djilali Doumi, figure la nécessité de veiller à la bonne préparation et à l'inspection préalable de l'ensemble des piscines de la wilaya avant leur ouverture. Il a également insisté pour que les encadreurs soient choisis parmi les personnes ayant suivi une formation en natation, afin d'assurer un encadrement adéquat des enfants fréquentant ces infrastructures.
En outre, une attention particulière devra être portée à la propreté des bassins et à la qualité de l'eau, afin de garantir aux jeunes vacanciers un environnement sûr et sain. À cela s'ajoute le déploiement d'un programme culturel articulé autour de l'organisation et de l'animation d'espaces interactifs proposant des expositions consacrées à l'artisanat traditionnel, permettant aux enfants de découvrir la richesse du patrimoine culturel propre à la wilaya.

Nabil B.

DIVERGENCES SUR L'IRAN ET DIKTAT AMÉRICAIN

Les failles du bloc occidental

L'ordre international contemporain traverse une période de reconfiguration brutale, marquée par le retour de la guerre de haute intensité, l'effritement des institutions multilatérales et l'émergence d'un monde multipolaire.



La guerre menée par les Etats-Unis et Israël contre l'Iran en est la parfaite illustration. Au cœur de ce tumulte, le partenariat transatlantique, clé de voûte de la sécurité occidentale depuis l'après-guerre, subit des tensions structurelles inédites. Entre la volonté affichée de l'Union européenne de conquérir son « autonomie stratégique » et la persistance de ses dépendances à l'égard de Washington, la relation sino-américano-européenne redéfinit les contours de la géopolitique mondiale. Face à des crises simultanées, l'Occident balance désormais entre solidarité de façade et divergences fondamentales d'intérêts.

Pendant des décennies, l'Europe a délégué sa sécurité au parapluie nucléaire et militaire américain, concentrant ses efforts sur sa construction économique et son statut de puissance stratégique.

Cependant, les fluctuations de la politique intérieure américaine, accentuées par l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche, et le pivot stratégique de Washington vers l'Indopacifique ont agi comme un électrochoc pour les dirigeants du Vieux Continent. La crainte d'un désengagement soudain ou d'une réorientation des priorités du Pentagone a transformé l'autonomie stratégique, autrefois concept théorique, en un impératif de survie politique.

Cette prise de conscience se traduit par une volonté de restructurer l'architecture de défense du continent notamment envers la menace existentielle russe. L'Europe s'efforce de muscler ses capacités opérationnelles par le biais de réformes institutionnelles, de projets industriels militaires conjoints et d'une augmentation significative de ses budgets de défense.

L'objectif à moyen terme est ambitieux : assumer une part plus importante du fardeau financier et opérationnel au sein de l'Alliance atlantique, tout en développant une capacité d'action autonome dans son voisinage immédiat, notamment en mer Baltique, en Arctique ou en Méditerranée. Toutefois, cette transition se heurte à une réalité industrielle et technologique : le fossé des moyens avec les États-Unis reste immense, et la réduction de cette dépendance absolue prendra des décennies.

LE DILEMME CHINOIS ET LA TENTATION DU PROTECTIONNISME

En parallèle de cette émancipation militaire timide, l'Union européenne doit naviguer dans l'arène de la rivalité systémique entre les États-Unis et la Chine. Contrairement à Washington, qui adopte une posture de confrontation directe et de découplage économique latent avec Pékin, Bruxelles tente de maintenir une position nuancée. La Chine demeure un partenaire commercial incontournable et un acteur indispensable pour répondre aux défis planétaires, qu'il s'agisse de la transition climatique, de la régulation de l'intelligence artificielle ou de la réforme des instances financières mondiales. Pourtant, l'UE cède de plus en plus à la tentation de mesures protectionnistes et d'instruments coercitifs pour protéger son marché et affirmer sa souveraineté économique. Cette approche comporte un double tranchant. Si elle vise à renforcer la compétitivité, elle risque d'entamer la crédibilité de l'Union en tant que championne du libre-échange et des règles multilatérales. En s'enfermant dans une logique de confrontation commerciale, l'Europe fragilise sa propre attractivité et complique l'établissement d'une coopération constructive avec Pékin, pourtant essentielle pour stabiliser un ordre international fragmenté.

L'ÉPREUVE DU RÉEL : UN ÉQUIPAGE SANS CAP AU MOYEN-ORIENT

C'est lors de l'embrasement de crises concrètes, notamment au Moyen-Orient, que les contradictions de l'alliance transatlantique éclatent au grand jour. Lorsque les tensions géopolitiques menacent les routes maritimes stratégiques (crise dj détroit d'Hormuz) et la sécurité énergétique mondiale, le décalage entre la rhétorique d'unité et l'action sur le terrain devient flagrant. Les États-Unis, fidèles à leur doctrine de superpuissance, privilégient l'action décisive et militaire, attendant de leurs alliés un alignement politique et opérationnel immédiat.

Face à cela, la réponse européenne révèle une profonde paralysie. Prisonnière de ses divisions internes et de sa culture diplomatique, l'Europe réplique par des déclarations de principe, des appels au respect du droit international et une réticence évidente à s'engager dans des opérations de force. L'agression américano-israélienne contre l'Iran a révélé l'étendue de la fracture au sein du bloc transatlantique.

Cette attitude — ne pas refuser formellement tout en s'abstenant de participer — est perçue par Washington comme un manque de solidarité inacceptable à un moment critique. Pour Bruxelles, il s'agit plutôt d'une stratégie de limitation des risques, refusant de subir les contrecoups économiques et sécuritaires d'engagements militaires auxquelles elle n'a pas souscrits. En définitive, la relation transatlantique ne fonctionne plus comme une alliance inconditionnelle, mais s'apparente désormais à un arrangement discrétionnaire et transactionnel. Les États-Unis refusent d'être le garant sécuritaire exclusif d'une Europe jugée passive, tandis que l'Europe refuse d'être le bras armé aveugle des ambitions globales américaines. Le monde extérieur, quant à lui, n'attend pas que l'Occident résolve ses crises existentielles. Face à l'urgence, le modèle actuel, combinant l'unilatéralisme américain et la prudence verbale européenne, s'avère intenable.

Kamel Mansari

RELATIONS DIPLOMATIQUES

Le Burkina Faso rompt les derniers liens avec la France

COUP de tonnerre sur la scène diplomatique ouest-africaine. Le gouvernement de transition du Burkina Faso a annoncé, ce vendredi, la rupture immédiate de ses relations diplomatiques avec la France. Invoquant des « ambitions néocoloniales » et un activisme hostile de la part de Paris, Ouagadougou consomme un divorce préparé de longue date. Face à ce qu'elle qualifie de décision « hostile et sans fondement », la France étudie déjà des mesures de réciprocité, plongeant les relations bilatérales dans une crise sans précédent.

C'est par un communiqué officiel, lu à la télévision nationale ce vendredi soir, que le régime militaire dirigé par le capitaine Ibrahim Traoré a officialisé la nouvelle. À compter du 26 juin 2026, les ponts diplomatiques sont officiellement coupés avec la République française.

Selon les autorités burkinabè, cette décision radicale fait suite à une évaluation approfondie des relations bilatérales. Ouagadougou estime que les principes cardinaux devant régir leurs rapports — à savoir le respect mutuel, la non-ingérence et la souveraineté nationale — ne sont plus réunis. Le gouvernement burkinabè accuse ouvertement Paris de mener un « activisme incessant » contre ses intérêts et de nourrir des ambitions néocoloniales affichées, tout en apportant un soutien actif à des réseaux subversifs et aux terroristes qui endeuillent le pays et le Sahel.

==Une rupture politique, pas humaine

Consciente des implications d'une telle annonce, le pouvoir militaire a toutefois tenu à nuancer la portée de cette rupture. Les autorités affirment que cette décision concerne exclusivement le cadre institutionnel entre les deux États et ne remet en cause ni les liens historiques, ni les échanges culturels et humains qui unissent les peuples burkinabè et français.

Dans cette optique, le gouvernement a envoyé un message d'assurance particulièrement ferme aux ressortissants étrangers, et notamment français, résidant sur le territoire national. Ouagadougou s'est engagé à garantir pleinement leur protection ainsi que la préservation de leurs intérêts, tout en lançant un appel pressant à la population locale pour faire preuve de calme, de retenue et de civisme.

La réaction de la France ne s'est pas fait attendre. Paris a rapidement déploré une décision hostile et sans fondement, tout en avertissant que des mesures de réciprocité qui s'imposent sont d'ores et déjà en cours d'examen.

Cette crise marque l'aboutissement d'une trajectoire amorcée dès septembre 2022 avec la prise de pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré par un coup d'État. Entre 2023 et 2025, la montée des tensions s'était déjà traduite par l'expulsion de diplomates et de médias français, en parallèle d'un rapprochement stratégique et affiché avec la Russie. En actant cette séparation officielle ce 26 juin 2026, le Burkina Faso achève son virage souverainiste et réaffirme sa volonté de diversifier ses partenariats dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, s'éloignant ainsi définitivement de l'ancienne puissance coloniale.

M. B.

ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

Les experts font le point à Oran

LA CAPITALE de l'Ouest a accueilli, vendredi et samedi, la 2e édition des Journées médicales d'anesthésie, de réanimation et des urgences de l'Ouest (JIA-RUO 2026), qui se sont achevées hier, samedi 27 juin, à Oran.
Placé sous le signe du partage des connaissances et de la coopération scientifique, cet événement a réuni des experts d'Algérie, de Tunisie et de France afin d'échanger autour des défis et des avancées de la médecine d'urgence et des soins intensifs.
La cérémonie d'ouverture s'est déroulée vendredi soir à l'hôtel Oran Bay (ex-Sheraton), où la secrétaire générale de la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran, Nouria Belarbi, a donné le coup d'envoi officiel de cette deuxième édition.
Organisée sous l'égide des autorités sanitaires de la wilaya, en partenariat avec le Centre hospitalier universitaire d'Oran et en coordination avec la Faculté de médecine de l'Université d'Oran, cette manifestation s'est voulue un espace privilégié de formation continue et d'échanges entre professionnels de la santé.
Dès la première journée, les participants ont assisté à un programme scientifique riche, articulé autour de plusieurs conférences consacrées à des problématiques majeures en anesthésie-réanimation. Les débats ont notamment porté sur la nutrition en période périopératoire, le syndrome de dénutrition ainsi que l'optimisation de l'antibiothérapie face aux bactéries multirésistantes en réanimation, avec des interventions d'experts algériens, tunisiens et français.
Une autre session a été consacrée au sepsis et à la ventilation mécanique. Les spécialistes y ont présenté les dernières recommandations de la campagne mondiale de lutte contre le sepsis pour 2026, tout en mettant l'accent sur les mesures de prévention des pneumonies associées à la ventilation artificielle.
Une conférence, organisée avec le soutien du laboratoire Pfizer, a également porté sur l'utilisation des antibiotiques dans le traitement des infections causées par des bactéries à Gram négatif en Algérie.
En parallèle, les travaux organisés dans la salle Andalous ont été consacrés à la réanimation pédiatrique. Les intervenants ont abordé plusieurs thématiques spécialisées, notamment l'insuffisance rénale aiguë chez l'enfant, les techniques d'épuration extrarénale ainsi que la prise en charge des thromboses veineuses en soins intensifs néonatals et pédiatriques.
Au-delà des communications scientifiques, cette édition a également été marquée par l'accueil des délégations participantes ainsi que par l'organisation d'ateliers pratiques et de démonstrations consacrés aux dernières innovations technologiques en matière de ventilation artificielle et de surveillance médicale continue. Ces sessions ont permis aux praticiens de se familiariser avec les équipements et les techniques les plus récentes.

Brahim Mazi

INCENDIE À BIR EL DJIR

Le héros qui a défié le feu

Un homme âgé de 35 ans n'a pas hésité à mettre sa propre vie en danger pour secourir une famille composée de deux adultes et de deux enfants, prise au piège par un incendie qui s'est déclaré vendredi dans un appartement situé au 10e étage d'un immeuble à Bir El Djir (Oran). Son intervention, survenue avant l'arrivée des équipes de la Protection civile, lui a valu les félicitations des responsables de ce corps constitué, qui ont salué un geste héroïque empreint d'un profond sens du civisme et de la solidarité.



Selon les explications fournies par Belala Abdelkader, chargé de l'information auprès de la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran, l'alerte a été donnée à 12h05 via le Centre de coordination opérationnelle. Les secouristes sont rapidement intervenus et sont parvenus à sauver une femme de 32 ans, souffrant de brûlures à la main droite. Après avoir reçu les premiers soins sur place, elle a été évacuée vers l'hôpital du 1er-Novembre-USTO.
Un homme de 35 ans ainsi que deux enfants âgés de 6 et 8 ans, incommodés par les fumées, ont également été pris en charge sur les lieux, sans nécessiter leur transfert vers un établissement hospitalier. Aucun décès n'a été enregistré et le sinistre a été rapidement maîtrisé, empêchant la propagation des flammes aux autres appartements de l'immeuble ainsi qu'aux bâtiments voisins.
Les responsables de la Protection civile ont, par ailleurs, tenu à saluer le courage du citoyen intervenu avant l'arrivée des secours. D'après les précisions apportées par Belala Abdelkader, ce dernier est monté du huitième au dixième étage afin de porter assistance aux occupants de l'appartement en flammes. Le colonel Souiki Mahfoud a qualifié ce geste d'exemplaire, estimant qu'il illustre un profond sens du patriotisme, de la citoyenneté et de la solidarité.
Très ému, le trentenaire est revenu sur ces instants de tension. « Lorsque j'ai vu l'incendie, j'ai tout de suite compris que la situation était grave. J'entendais des enfants crier, mais ce n'étaient pas des cris ordinaires. Ils hurlaient parce qu'ils ressentaient une chaleur intense dans le dos. Honnêtement, je ne sais même pas comment j'ai réussi à les atteindre », a-t-il confié.
Il a également salué la rapidité d'intervention des équipes de la Protection civile, grâce à laquelle les victimes ont pu être secourues à temps. « Franchement, il aurait mieux valu que ce soit nous qui subissions cela plutôt que ces enfants », a-t-il ajouté.
Pour cette intervention, la Protection civile a mobilisé d'importants moyens, dont quatre camions d'incendie, une échelle mécanique, deux ambulances et plus de trente agents de différents grades. À l'issue de l'opération, le directeur de la Protection civile de la wilaya d'Oran a adressé ses félicitations aux équipes mobilisées ainsi qu'au jeune homme, dont il a salué le courage et le sens du devoir. Il a indiqué que la Protection civile accompagnera ce citoyen et mettra tout en œuvre pour que son comportement serve de modèle, y compris au sein de ses propres rangs.

Brahim Mazi

SÉMINAIRE SUR LA PRÉVENTION DES FLÉAUX SOCIAUX À OUM EL BOUAGHI

L'écoute comme première arme

LES PARTICIPANTS à un séminaire scientifique intitulé « Santé communautaire et prévention des fléaux : approches scientifiques et mécanismes pratiques », ouvert vendredi à Oum El Bouaghi, ont mis en avant le rôle de l'écoute et de l'orientation dans la lutte contre les fléaux sociaux, tout en appelant à renforcer les actions de prévention et d'accompagnement des jeunes.
La lutte contre les différents fléaux sociaux « nécessite l'activation des mécanismes d'écoute et d'orientation à travers la conjugaison des efforts de tous », a affirmé la présidente de l'Organisation nationale pour la contribution à la préservation des valeurs de la société algérienne, Djaouhar Hachemi, qui a organisé ce séminaire scientifique abrité par la maison de jeunes « Sahnoun Chérif », en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS) et l'Office des établissements de jeunes (ODEJ).
Mme Hachemi a également appelé, dans le même contexte, à la nécessité d'écouter les toxicomanes et les jeunes en général, et de les orienter via une action participative et en coordination avec les instances publiques, les associations et les différents acteurs de la société civile (psychologues, cellules d'écoute).
Elle a insisté sur la responsabilité de diffuser des idées positives parmi les jeunes et de faire face aux phénomènes négatifs ainsi qu'aux dangers qui menacent la société algérienne.
De son côté, le représentant de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Kheïrallah Remichi, a présenté une communication intitulée « La prévention et la lutte contre la drogue, une responsabilité partagée», au cours de laquelle il a abordé le rôle de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans la lutte contre les stupéfiants, en s'appuyant sur une approche combinant prévention, sensibilisation et répression.
Il a également souligné l'importance de la prise en charge physique et psychologique des toxicomanes, ainsi que la responsabilité sociétale partagée en la matière.
Celle-ci nécessite, a-t-il dit, l'intégration des efforts de l'ensemble des institutions gouvernementales et de la société civile, ainsi que l'adoption d'une stratégie globale partant d'une prise en charge familiale consciente, passant par la sensibilisation scolaire et religieuse, et allant jusqu'à une intervention thérapeutique et sécuritaire efficace.
A cette occasion, le chef du projet «Taâfi» (Guérison) du ministère de la Jeunesse, Abdelrezak Nezar, a présenté une intervention sur les objectifs de son projet. Celui-ci se concentre sur l'accompagnement des personnes dépendantes dans leur parcours de soins en s'appuyant sur un groupe de psychologues bénévoles et de manière gratuite, ainsi que sur la création d'une cellule d'écoute et d'accompagnement pour attirer les jeunes et les soutenir psychologiquement, à travers un protocole thérapeutique supervisé par des médecins et des psychologues.
Il convient de noter que les travaux de ce séminaire scientifique de deux jours qui s'inscrit dans le cadre du projet de la caravane nationale de formation et de sensibilisation sur les fléaux sociaux et les dangers de la toxicomanie, parrainé par le ministère de la Jeunesse, se poursuivent avec la présentation de communications, d'ateliers au profit des enfants et des jeunes, et d'une activité de terrain destinée au grand public, en plus de l'installation d'un club local pour la santé, la prévention et le développement social durable.

R. R.

PATRIMOINE

La culture tunisienne en vitrine à Alger

Alger vibre, le temps d'un week-end, au rythme de la culture tunisienne. Ouvertes jeudi soir au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, les Journées culturelles et touristiques tunisiennes mettent à l'honneur la richesse du patrimoine du pays voisin tout en réaffirmant la profondeur des liens historiques et humains qui unissent l'Algérie et la Tunisie.

Organisée par l'ambassade de Tunisie en Algérie sous le thème « Tunisie… une créativité renouvelée, un patrimoine qui nous rassemble », cette manifestation de deux jours se veut un espace de dialogue, de découverte et de rapprochement entre les deux peuples.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de la cheffe de cabinet du ministère de la Culture et des Arts, Nacéra Ayaïchia, représentant la ministre Malika Bendouda, du chargé d'affaires de l'ambassade de Tunisie en Algérie, Abdeljelil Ben Rabah, ainsi que de plusieurs représentants du corps diplomatique accrédité à Alger.

Prenant la parole, M. Ben Rabah a souligné que cet événement constitue « une nouvelle occasion de réaffirmer les liens de fraternité sincère qui unissent les peuples algérien et tunisien ». Il a rappelé que les relations entre les deux pays dépassent largement le simple voisinage géographique, s'inscrivant dans une histoire commune, des défis partagés et un destin étroitement lié.

Le diplomate tunisien a également insisté sur la dimension culturelle de cette rencontre, estimant qu'elle offre aux artistes et créateurs des deux pays l'opportunité d'échanger leurs expériences et de jeter les bases de nouveaux projets communs. Une dynamique qui s'inscrit dans le prolongement des engagements pris par les ministres de la Culture des deux pays lors de la récente visite de travail de la ministre tunisienne des Affaires culturelles à Alger.



Tout au long de la manifestation, les visiteurs ont pu découvrir une vaste exposition consacrée aux savoir-faire traditionnels tunisiens. Artisanat, tissage, bijoux, céramique, gastronomie et créations artistiques illustrent la richesse d'un patrimoine ancestral, tandis qu'un espace dédié à la promotion touristique met en valeur les multiples atouts de la destination Tunisie.

Le programme est également ponctué de spectacles musicaux, de défilés de costumes traditionnels, d'expositions d'arts plastiques et de rencontres entre créateurs des deux rives. La cérémonie d'ouverture a, en outre, été marquée par un hommage rendu à plusieurs artistes algériens et tunisiens pour leur contribution au rayonnement des œuvres culturelles communes.

Les festivités s'achèveront par la projection du film tunisien « Aziza », réalisé en 1980 par Abdelatif Ben Ammar, une œuvre emblématique à laquelle avait participé le regretté comédien algérien Mohamed Zinet, symbole des passerelles artistiques qui unissent depuis plusieurs décennies les scènes culturelles algérienne et tunisienne.

A. D.

ALARABY 2 REND HOMMAGE À ANIS DJAAD

Un regard qui continue d'inspirer

PLUS qu'une simple diffusion télévisée, c'est un véritable hommage à l'un des regards les plus singuliers du cinéma algérien contemporain. En programmant vendredi soir le long métrage La Vie d'après dans son rendez-vous consacré au cinéma arabe et international, la chaîne Alaraby 2 a choisi de célébrer l'héritage artistique du réalisateur algérien disparu Anis Djaad, tout en offrant à son œuvre une nouvelle visibilité auprès du public arabe.

Disparu prématurément, Anis Djaad laisse derrière lui une filmographie exigeante, profondément ancrée dans les réalités humaines et sociales. Son premier long métrage de fiction, La Vie d'après, s'est rapidement imposé comme une œuvre marquante du renouveau cinématographique algérien. Présenté dans plusieurs festivals arabes et internationaux, le film a été salué pour la finesse de son écriture, la justesse de sa mise en scène et la profondeur des questions qu'il soulève.

À travers des personnages confrontés aux préjugés, aux fractures sociales et aux bouleversements de leur existence, le réalisateur livre une réflexion sensible sur la condition humaine, l'exclusion, la quête de dignité et la capacité de chacun à se reconstruire face aux épreuves. Loin des effets spectaculaires, Anis Djaad privilégie un cinéma intimiste où les silences, les regards et les émotions racontent autant que les dialogues.

La diffusion du film s'est accompagnée d'une édition spéciale de l'émission culturelle « Difaf », qui a consacré une large séquence à l'analyse de cette œuvre devenue une référence du jeune cinéma algérien. Les intervenants sont revenus sur les dimensions artistiques, esthétiques et intellectuelles du film, mettant en lumière la singularité de son langage cinématographique, la richesse de sa narration et les thèmes universels qu'il développe.

L'émission a également retracé le parcours d'Anis Djaad, rappelant son apport à une nouvelle génération de cinéastes algériens désireux de proposer un regard différent sur la société. Son cinéma, profondément humaniste, interroge les mutations sociales sans jamais céder à la facilité, privilégiant toujours la complexité des personnages et la force du récit.



Invité de cette édition spéciale, le producteur algérien Imadeddine Boudjenah a souligné la portée symbolique de cette initiative. « L'Algérie a perdu un réalisateur remarquable avec la disparition d'Anis Djaad, et la diffusion de son film sur Alaraby 2 constitue un hommage à son parcours, tout en permettant de faire découvrir son œuvre à un public plus large que celui des salles de cinéma », a-t-il déclaré.

Il a également rappelé que cette programmation s'inscrivait pleinement dans la vocation de l'émission « Difaf », qui accompagne les grandes productions du cinéma arabe en ouvrant un espace de réflexion autour d'œuvres qui dépassent le simple divertissement. « Notre objectif est de proposer une lecture critique de films qui interrogent les réalités sociales, culturelles et humaines du monde arabe », a-t-il expliqué. Diffusée quotidiennement, l'émission « Difaf » poursuit ainsi son travail de mise en lumière des créations cinématographiques arabes les plus marquantes. L'ensemble de ses épisodes reste accessible en replay sur la plateforme Alaraby Plus, prolongeant ainsi la rencontre entre les œuvres, leurs auteurs et un public toujours plus large.

Aymen D.

PRÉSENTÉE À L'OPÉRA D'ALGER

«Rihla», une odyssée au cœur de l'identité algérienne



LE BALLET NATIONAL de l'Opéra d'Alger a présenté, jeudi soir, sa nouvelle création chorégraphique «Rihla» (voyage), une fresque artistique qui revisite l'histoire et l'identité de l'Algérie à travers un langage scénique où se mêlent danse contemporaine, théâtre et musique.

Le spectacle, présenté à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, met en scène le parcours initiatique d'un jeune artiste en quête de ses racines, offrant au passage une immersion dans les grandes étapes du patrimoine national.

Interprété par de jeunes talents et enrichie d'une scénographie aux symboles très marquants et d'un dialogue entre expression corporelle et narration, cette production met en valeur la diversité culturelle algérienne et propose une lecture résolument contemporaine de son riche héritage.

Produit par le Ballet national de l'Opéra d'Alger Boualem- Bessaih sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, ce spectacle mis en scène et écrit par Ayoub Nasserellah Belmehel, retrace ainsi le «voyage initiatique» d'un jeune artiste, Rahal, en quête de ses racines et de son identité.

Dans une vision artistique contemporaine puisant dans le riche patrimoine algérien, le spectacle propose un voyage dans le temps et l'espace, en revisitant des moments clés de l'histoire de l'Algérie ainsi que ses symboles et figures historiques et intellectuelles emblématiques.

Servi par, entre autres comédiens, Nasser Soudani (conteur) et Amel Faiza, ainsi que des danseurs et ballerines du Ballet national de l'Opéra d'Alger, le spectacle propose une expérience visuelle et corporelle immersive», mêlant danse contemporaine à des éléments du folklore algérien, avec une musique traditionnelle et populaire, exécutée en off.

Sous un éclairage feutré et une scénographie empreinte de symboles en lien avec le patrimoine et l'histoire, Rihla explore la diversité culturelle algérienne, déclinée à travers des tableaux mettant en valeur les différents costumes et danses traditionnels algériens.

Donnant voix à un texte narratif revisitant des stations phares de l'histoire de l'Algérie, son riche patrimoine culturel et ses symboles, Nacer Soudani a créé un espace de poésie original à travers une interaction directe avec les danseurs.

Le metteur en scène a souligné que «Rihla» est «un projet artistique, porté par des jeunes talents du ballet de l'Opéra d'Alger, qui a nécessité trois mois de préparation».

Cette chorégraphie, a-t-il dit, vise à «soutenir les jeunes artistes et à valoriser la diversité culturelle algérienne dans une forme contemporaine».

Une tournée nationale est annoncée dans les prochaines semaines.

A. B. / Agence

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Centre de recherche scientifique et technique
sur les régions arides (CRSTRA)

Avis d'attribution provisoire

N°NIS : 000007019004069

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public modifié et complété, Le Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'Offre National Ouvert N° 01/2026 **«Réalisation des Travaux de Réhabilitation et d'extension de la Station Expérimental d'El Outaya à Biskra -C.R.S.T.R.A**

Lot 01 : Bloc Administration, Bloc Bureau et Bloc Broyeur

Lot 02 : Bâche à eau 30 m3.

Publié dans les journaux El-Fadjer, Le jeune Indépendant le **21/04/2026**, et au **BOMOP** N° **2016** du **26 Avril au 02 Mai 2026 P. 362** et à la presse électronique, qu'à l'issue de l'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, il a été abouti aux résultats suivants :

Entreprise	Montant en TTC DA	Montant corrigé en TTC	Délai	NIF	Note Globale	Critère de choix
Sarl HADEF Abdellah	45 211 722,36	44 229 930,36	05 mois	171072000098149	73.50/80	Offre la moins disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par l'administration peut introduire un recours auprès de la commission ministérielle des marchés, 6 chemin Doudou Mokhtar, Ben-Aknoun, dans un délai de dix (10) jours à partir de la 1ére parution de cet avis sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant du 28/06/2026 / ANEP 2616102231

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران والمدينة و التهيئة العمرانية

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BENI ABBES

REF : 420 DG /OPGI/ 2026

ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية بني عباس

NIF: 0023 5209 5700 510

Beni abbes Le : 02 جوان 2026

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES APRES INFRUCTUOSITE N° 11/2026

Conformément aux disposition de loi N°23-12 de 05-08-2023 portant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 40 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2019;Portant réglementation des marchés publics et des délégation de service publics , L'Office de Promotion Et De Gestion Immobilière de la wilaya Béni Abbes déclaré infructuosité de l'avis d'appel d'offre avec exigences de capacités minimales N° 11/2026 publié en date du 06/05/2026 Dans la presse électronique سبق برس en langue arabe, **KHABAR PRESS** en langue étrangère et dans les quotidiens nationaux الفجر en langue arabe, **LE JEUNE INDEPENDANT** en langue étrangère en date du 07/05/2026 relatif à **Reprise et Achèvement des Travaux de la Réalisation des Logements Publics Locatifs (TCE et VRD) en F03 Programme 2024 a La Wilaya de Beni Abbes Lot B : 110 Logements Publics Locatifs type semi collectif A La commune de BENI ABBES (Site 02)** pour le motif suivant : **Aucune offre n'est déclarée conforme au contenu du cahier des charges**

Le Jeune Indépendant du 28/06/2026 / ANEP 2616022154

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -**AADL** -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida.
N° Identification fiscale : 000016001405697
PROGRAMME DES 185.000/200.000 LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°117/DRAO/AADL/2026

En application des articles 36, 38 et 39 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 39,40, 42 et 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER **OUEST« DRAO – AADL »** lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **LA RÉALISATION DE 1600 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » SIS A LA COMMUNE D'EL AFFROUN, WILAYA DE BLIDA « Tranche 185 000 Logements, Zone 01 »**, Conformément aux articles 34,38,43,60 et 63 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 44,54,55,56 et 57 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.
L'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'éligibilités suivantes :
En application du décret exécutif N° 93-289 du 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif N° 05-114 du 07/04/2005.
En application de l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, de travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.
Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, agissant seule ou en **groupement** momentané d'entreprises **solidaires**, satisfaisant les conditions ci-dessous ; peuvent soumissionner :

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

I) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

a) -Capacités professionnelles :

- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **VII (Sept) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire** en cours de validité.

b) Capacités financières

Ayant un chiffre d'affaires Cumulé des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) égale ou supérieur à **1 000 000 000,00 DA** justifiés par les bilans fiscaux et ses annexes indiquant les différents résultats financiers, visés par les services des impôts.

c)Capacités techniques : ayant les moyens humains et matériels suivant :

1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :

- Deux (02), Architectes ou ingénieurs ou masters dans le domaine du bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
-Un (01) Technicien supérieur ou plus en bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
-Un (01) Technicien supérieur ou plus en VRD, ou travaux public ou hydraulique ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
, justifié par les pièces administratives et règlementaires y afférent à savoir : affiliation CNAS CASNOS (en cours de validité), diplômes, et le cas échéant fiches carrières.

2/-Moyens matériels :

Le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :

- Trois (03) camions de 15 t ou plus
- Deux (02) centrale à béton de 60 m3/h ou plus.
- Deux (02) grues fixes
- Deux (02) pelles mécaniques

NB : La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant, constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (daté de six mois maximums à la date de dépôt des offres) matériel non roulant, et /ou un contrat leasing avec une banque).

3/-Références professionnelles : le soumissionnaire devra remplir l'une des conditions suivantes à savoir :

- Un projet de réalisation de 1500 logements ou plus en TCE en un seul tenant
- Ou Un cumul de projets de logements de 1800 logements ou plus en TCE en prenant en considération les projets de 400 logts ou plus.
- Ou Deux (02) projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie D ou plus
- Ou Trois (03) projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie C ou plus

Justifier par des attestations de bonne exécution ou d'exécution délivré par des maître d'ouvrages publics, des projet réceptionnés les 10 dernières années (2016 à 2025).
Ces attestations doivent contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :

- **L'intitulé du projet**
- **Le montant du projet**
- **Délai de réalisation**

Date du procès-verbal provisoire ou définitive

II-CAS GROUPEMENT MONMENTANE D'ENTREPRISES SOLIDAIRES

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'entreprise, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, a l'exception du certificat du qualification et classification professionnel (Chaque membre doit présenter un certificat du qualification et classification professionnel en cours de validité)
Le groupement doit être impérativement solidaire.
Capacités professionnelles :
LE CHEF DE FILE DU GROUPEMENT Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **VII (Sept) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire** en cours de validité.

LES MEMBRES DU GROUPEMENT doivent être qualifies en bâtiment comme activité principale et classe a la catégorie V (Cinq) ou plus et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire **en cours de validité.**

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.**
- **Le dossier de candidature ne peut être complété.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

-Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.

Le dossier de l'appel d'offres sera retiré auprès de l'A.A. D.L
Agence Régionale d'Alger Ouest
Sise à Cité des 540 Logements BRAKNI – Bt « D » – Wilaya de Blida

Contre le paiement **de Vingt Mille (20 000.00 DA), au niveau de la régie de la direction régionale d'Alger Ouest**, non remboursable représentant les frais de la documentation contre la remise d'un reçu de paiement à joindre dans l'offre technique.
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet sur présentation d'un extrait du registre de commerce ou une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle
Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer à l'appel d'offres. Dans le cas d'un groupement momentané **d'entreprises solidaire**, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet.

Conformément à l'article 47 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales, relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n° 15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de l'appel d'offre mis à la disposition des soumissionnaires, contient les renseignements et les documents nécessaires lui permettant de présenter des offres acceptables à savoir :

- **Dossier de candidature**
- **Offre Technique**
- **Offre Financière**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas ;Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – **appel d'offres N°**.....
L'offre doit parvenir au service contractant à la date et au plus tard à l'heure limite de dépôt des offres.
Aucune modification, rature, surcharge ou suppression sur le présent cahier des charges n'est admise.
L'ensemble des pièces, devra être coté, paraphé, daté et signé par la personne physique ou morale habilitée à cet effet.
Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées.

L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :

Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
Une déclaration de sous-traitant (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

Les statuts pour les sociétés
Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article N°04 du présent cahier des charges à savoir :
a)- Capacités professionnelles :
Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité
Une copie du registre de commerce
b) -Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :
Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) (visé par les services des impôts).
Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).
c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :
Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATH et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)
Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
Liste des moyens humains (affiliation CNAS et Diplômes, et le cas échéant fiches carrières),
La liste des moyens matériels de l'entreprise (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant, constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (daté de six mois maximums à la date de dépôt des offres) matériel non roulant, et /ou un contrat leasing avec une banque).
Références professionnelles accompagnés des attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics.

NB : Toute pièce fournie par l'entreprise doit être valide à la date d'ouverture des plis.
B. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :
1/La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) et tout autre document exigé y affèrent à savoir :
Les moyens humains à mobiliser pour le projet
Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet
Méthodologie d'exécution des travaux
Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées
Le Délai d'exécution
3/-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
4/-Caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000 .00) DA/TTC
5/- Lettre d'engagement 3x8.
6/-lettre d'engagement de délai
7/-Le planning de la réalisation des ouvrages.

C. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » contient :

1/-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie logement R+15, R+20
3/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie conciergerie R+15
4/-le bordereau des prix unitaire partie commerce.
5/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie commerce.
6/- Tableau récapitulatif de la partie commerce.
7/-le bordereau des prix unitaire partie VRD.
8/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie VRD.
9/- Tableau récapitulatif de la partie VRD.
10/- Tableau récapitulatif du montant total du marché

Il est accordé au soumissionnaires un délai de préparation des offres **de Quinze (15) jours**, il commence à courir à partir de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, dans la presse écrite et la presse électronique agrée et le portail électronique des marchés publics.

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres au moins trois jours avant la date limite de dépôt des offres. Dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen.
Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit **le Quinzième (15ème)** jour **au plus tard à 12h00**. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.
L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Direction Régionale d'Alger Ouest de l'AADL
sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à Treize (13h00) heurs.

L'offre demeure valide pendant une période de Quatre Vingt Dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 28/06/2026 / ANEP 2616022184

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
NIF : 000116001715484
DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES
N°....38..... /MOD/ONA/2026

L'Office National de l'Assainissement relance suite à une déclaration d'infructuosité, le présent Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales, en vue de retenir une entreprise ou groupement d'entreprises les travaux de réalisation d'un système de traitement tertiaire au niveau de la station d'épuration des eaux usées de la ville d'AIN TOLBA (wilaya D'AIN TEMOUCHENT). D'une capacité de 16 000 EH, soit un débit de 1 920 m3/j.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Pour que l'offre soit éligible, les soumissionnaires doivent répondre aux conditions minimales d'éligibilité suivantes, et ce conformément à l'article N°5 de l'instruction aux soumissionnaires :

1. Soumissionnaire seul :

Première condition C1 : Capacités professionnelles

Les soumissionnaires seuls doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle, **catégorie VI** ou plus, valide à la date d'ouverture des plis, dans le domaine de l'hydraulique, selon les codes :

34-708 relatif au traitement et épuration des eaux.

Ou

34-705 relatifs aux travaux d'évacuation des eaux usées et **34-709** relatif aux équipements électriques, électromécaniques et hydrauliques.

Deuxième condition C2 : Capacités financières

Les soumissionnaires seuls doivent avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen, des trois meilleures années d'exercice sur les cinq dernières années (2020, 2021, 2022, 2023,2024), supérieur ou égal à 11 000 000 DA. Sur présentation des bilans financiers déposées auprès de l'Administration Fiscale.

Troisième condition C3 : Capacités techniques

Avoir réalisé ou participé à la réalisation du Génie civil ou la fourniture et montage des équipements de :

- Une (01) station d'épuration des eaux usées de type biologique (par boues activées ou par lagunage aérée) ;

Ou

- Une station de traitement d'eau potable ou de déminéralisation ou de dessalement d'eau de mer (les monoblocs ne sont pas admis).

Ou

- Un système de collecte des eaux usées ou un système d'alimentation d'eau potable comprenant au minimum une (01) station de relevage ou de pompage.

NB :

La condition C3 doit être justifiée par des attestations de bonne exécution qui comportent les caractéristiques techniques ou les informations sollicitées, délivrées par les Maîtres d'Ouvrage concernés.

Dans le cas où le projet de référence a été réalisé par un groupement momentané d'entreprises, l'attestation y afférente sera accompagnée du protocole d'accord notarié relatif au projet de référence en question.

2. Soumissionnaire en groupement :

Première condition C1 : Capacités professionnelles

➢ **Le chef de file** :

Le membre majoritaire du groupement est considéré comme le Chef de file, doit répondre à la condition suivante :

Le chef de file doit obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle, **catégorie VI** ou plus, valide à la date d'ouverture des plis, dans le domaine de l'hydraulique, selon les codes :

34-708 relatif au traitement et épuration des eaux,

Où

34-705 relatif aux travaux d'évacuation des eaux usées et **34-709** relatif aux équipements électriques, électromécaniques et hydrauliques.

➢ **Les membres du groupement :**

Les membres du groupement doivent disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle, **catégorie V** au minimum, valide à la date d'ouverture des plis, dans le domaine de l'hydraulique, selon les codes :

34-708 relatif au traitement et épuration des eaux.

Ou

34-705 relatif aux travaux d'évacuation des eaux usées et **34-709** relatif aux équipements électriques, électromécaniques et hydrauliques.

Deuxième condition C2 : Capacités financières

Le groupement dans sa globalité doit avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois meilleures années d'exercice sur les cinq dernières années (2020,2021, 2022, 2023 et 2024), supérieur ou égal à 11 000 000 DA. Sur présentation des bilans financiers déposées auprès de l'Administration Fiscale.

NB :

- Le chiffre d'affaires moyen de chaque membre du groupement représente la moyenne des trois meilleures années d'exercice sur les cinq dernières années (2020, 2021, 2022,2023 et 2024).

Troisième condition C3 : capacités techniques

➢ **Le groupement dans sa globalité doit répondre à la condition C3.**

Avoir réalisé ou participé à la réalisation du Génie civil ou la fourniture et montage des équipements de :

- Une (01) station d'épuration des eaux usées de type biologique (par boues activées ou par lagunage aérée) ;

Ou

- Une station de traitement d'eau potable ou de déminéralisation ou de dessalement d'eau de mer (les monoblocs ne sont pas admis).

Ou

- Un système de collecte des eaux usées ou un système d'alimentation d'eau potable comprenant au minimum une (01) station de relevage ou de pompage.

NB :

La condition C3 doit être justifiée par des attestations de bonne exécution qui comportent les caractéristiques techniques ou les informations sollicitées, délivrées par les Maîtres d'Ouvrage concernés.

Dans le cas où le projet de référence a été réalisé par un groupement momentané d'entreprises, l'attestation y afférente sera accompagnée du protocole d'accord notarié relatif au projet de référence en question.

Le retrait du Cahier des charges se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de trente-cinq mille (35 000) Dinars Algériens au compte N°00300638301141300058 ouvert auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural - Agence Birkhadem.

Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dument désigné sauf stipulation contraires dans la convention de groupement.

Le Cahier des charges pourra être retiré dès parution du présent avis d'appel d'offres auprès du bureau des marchés de l'Office National de l'Assainissement (ONA).

Sis au Carrefour Sidi Arcine - Route de Baraki- Alger.

BUREAU DES MARCHES

Les offres doivent comporter, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière insérées dans des enveloppes séparées et cachetées portant la dénomination du soumissionnaire, et ce conformément à **l'article 17** de l'instruction aux soumissionnaires.

Ces trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui comporte la mention suivante :

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°*38****/ MOD/ ONA / 2026**
TRAVAUX DE REALISATION D'UN SYSTEME DE TRAITEMENT TERTIAIRE AU NIVEAU DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES DE LA VILLE D'AIN TOLBA (WILAYA D'AIN TEMOUCHENT)

La durée accordée aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de Trente (30) jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux de la presse écrite diffusés au niveau national ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse électronique agrées Ou le portail électronique des marchés publics.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres Avant 12 H, le dépôt des offres se fera au niveau du bureau des marches de la Direction Générale de l'ONA.

La date et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 30 au siège de la Direction Générale de l'Office National de l'Assainissement.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـــــة مستغانـــــم
مديرية التقنين و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية والمنازعات

قرار رقم 210 مؤرخ في 03 جوان 2026 متضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة الارتفاقات ذات المنفعة العمومية لفائدة الدولة ممثلة من طرف الشركة الجزائرية للكهرباء و الغاز نقل الغاز (سونلغاز) لإنجاز مشروع قنوات الغاز الطبيعي ذو الضغط الجد العالي (70 بار) عبر بلديتي تازقايت ونكمارية ولاية مستغانم لتزويد بالغاز الطبيعي بلدية بني زنطيس ولاية غليزان.

إن والـــــي ولايـــــة مستغـانـــــم،

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 1975/09/26 المتضمن القانون المدني المعـــدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 1984/02/04 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد المعدل والمتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 1990/11/18 المتضمن التوجيه العقاري المعـدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة و التعمير المعـــدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالأملاك الوطنية المعـــدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 المتعلق بالقواعد الخاصة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 2002/02/05 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز عن طريق القنوات،
- بمقتضى القانون رقم 09/08 المؤرخ في 2008/02/25 المتضمـن قانون الإجراءات المدنية و الإدارية، المعدل و المتمم
- بمقتضى القانون رقم 03/10 المؤرخ في 2010/08/15 المتضمن تحديد شروط استغلال الأراضي الفلاحية التابعة للأملاك الخاصة للدولة،
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلـــق بالبلـديـة المعدل والمتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 2012/02/21 المتعلـــق بالـولايـــة لاسيما المادتين 110 و111 منه،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2023/09/06 المتضمن تعيين السيد احمد بودوح واليا لولاية مستغانـــم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي 411/90 المؤرخ في 1990/12/22 والمتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز و تحويل المنشآت الخاصة بالطاقة الكهربائية و الغازية و المراقبة،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 1993/07/27 المحدد لقواعد تطبيق القانون رقم 11/91 الخاص بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المعدل و المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 1994/07/23 الذي يضبط أجهزة الإدارة العامة في الولاية و هياكلها المعدل ،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 1995/09/06 المحدد صلاحيات مصالح التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية و واعد تنظيمها وعملها ،
- بمقتضى المنشور الوزاري رقم 57 المؤرخ في 1993/01/26 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية،
- بمقتضى المنشور الوزاري رقم 07 المؤرخ في 1994/05/11 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية،
- نظرا للبرقية الرسمية رقم 4195 المؤرخة في 2025/10/06 والمتضمنة القائمة الوطنية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لاثبات المنفعة العمومية في اطار عمليات نزع الملكية من اجل المنفعة العمومية بعنوان سنة 2026.
- نظرا للإرسال رقم 426/1317 المؤرخ في 2026/05/21 الصادر عن مديرية الطاقة و المناجم للولاية و المتضمن ملف مرفق بإرسالية رقم 745-935 مؤرخة في 2026/05/12 صادرة عن الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الغاز(سونلغاز) متضمن طلب منح الترخيص لممارسة الارتفاقات ذات المنفعة العمومية لإنجاز مشروع قنوات الغاز الطبيعي ذو الضغط الجد العالي (70 بار) عبر بلديتي تازقايت ونكمارية ولاية مستغانم لتزويد بالغاز الطبيعي بلدية بني زنطيس ولاية غليزان.
- بناءا على المخططات و الوثائق المرفقة.

باقتراح من السيدة مديرة التقنين و الشؤون العامه

يـــقـــرر

المـــادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي من اجل المنفعة العمومية لفائدة الدولة ممثلة من طرف الشركة الجزائرية للكهرباء و الغاز نقل الغاز (سونلغاز) لإنجاز مشروع قنوات الغاز الطبيعي ذو الضغط الجد العالي (70 بار) عبر بلديتي تازقايت ونكمارية ولاية مستغانم لتزويد بالغاز الطبيعي بلدية بني زنطيس ولاية غليزان.

المـــادة 02: تشكل لجنة التحقيق العمومي من أجل المنفعة العمومية من السادة الآتية أسماؤهم:

محرز محمد	مهندس رئيسي في السكن و العمران	مديرية السكن	رئيسا
بن محفوظ محمد	مهندس رئيسي	مديرية الري	عضوا
ولد الشارف عبد الله	مهندس دولة	مديرية الأشغال العمومية	عضوا

المـــادة 03: تسمع لجنة التحقيق العمومي من اجل المنفعة العمومية وثائق التحقيق من سجل ومخطط الوضعية للمشروع ببلديتي تازقايت و نكمارية لمدة ثلاثين (30) يوما إبتداءا من 27 JUIN 2026 إلى غاية 28 JUIN 2026 حتى يتمكن المواطنون من الإطلاع عليها من الساعة التاسعة (09.00) إلى غاية الثانية عشر صباحا (12.00) ومن الساعة الواحدة (13.00) إلى الساعة الرابعة و النصف مساءا (16.30) ماعدا أيام العطل القانونية وتدون ملاحظاتهم وجوبا في السجل، و يمكن لأعضاء لجنة التحقيق سماع أي شخص أن يساهم في إعطاء معلومات مفيدة عند استشارته.

المـــادة 04: يهدف هذا التحقيق إلى إشعار كافة الملاك وأصحاب الحقوق العينية والمخصص لهم و ذوي الحقوق أو المصالح المعنية من ممارسة حق الارتفاق.

المـــادة 05: يجب أن يكون هذا القرار قبل 15 يوما من تاريخ فتح التحقيق:

- ملقا بمقر مركز بلديتي تازقايت و نكمارية.
- منشورا في يوميتين وطنيتين لمدة ثلاثة (03) أيام متتالية على حساب المستفيد من العملية.

المـــادة 06: يكلف كل من السيدات و السادة: الأمين العام للولاية، مديرة التقنين والشؤون العامة، قائد المجموعة الاقليمية للدرك الوطني، مدير الطاقة والمناجم، مدير الصناعة، مدير النقل، مدير الري، مديرة التجهيزات العمومية، مديرة التعمير والهندسة المعمارية والبناء، مدير مسح الاراضي و الحفظ العقاري، مدير أملاك الدولة، مدير المصالح الفلاحية، مدير الأشغال العمومية، مدير البيئة، محافظ الغابات، مدير الحماية المدنية، مدير الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز نقل الغاز (سونلغاز)، رئيسا دائرتي سيدي علي و عشعاشة، رؤساء المجالس الشعبية البلدية لبلديتي تازقايت و نكمارية، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

La Belgique écrase la Nouvelle-Zélande et termine en tête, l'Egypte tremble !

Grâce à son large succès et couplé au nul entre l'Egypte et l'Iran (1-1), la Belgique est assurée de terminer en tête de son groupe. Une situation loin d'être si facile après les deux premières journées pour les hommes de Rudi Garcia.



La Belgique n'avait plus le droit à l'erreur. Après deux matchs nuls décevants lors de ses deux premières sorties, les Diables Rouges abordaient cette dernière journée avec une obligation de victoire face à la Nouvelle-Zélande. Un troisième partage des points aurait pu suffire selon les autres résultats, mais les hommes de Rudi Garcia ont préféré ne laisser aucune place au doute. Portés par un excellent Leandro Trossard, les Belges ont rapidement pris les commandes de la rencontre avant de dérouler offensivement. La Nouvelle-Zélande, déjà en grande difficulté dans cette poule, a longtemps subi la domination belge avant de sauver l'honneur en fin de rencontre.
Au final, la Belgique s'est imposée 5-1 et valide ainsi son billet pour les seizièmes de finale en terminant à la première place du groupe grâce à une meilleure différence offensive. Trossard a été le grand artisan du succès belge grâce à son doublé mais aussi Kevin De Bruyne, buteur avant qu'Elijah Just ne réduise l'écart sur corner pour inscrire son troisième but du tournoi. Une réaction qui n'aura été qu'anecdotique puisque Romelu Lukaku, tout juste entré en jeu, a immédiatement redonné de l'air aux siens avant qu'Alexis Saelemaekers ne scelle définitivement le sort de la rencontre dans le temps additionnel.
Si le score est flatteur, la prestation reste contrastée : la Belgique a largement dominé mais a longtemps manqué de justesse et d'efficacité dans le dernier geste. L'essentiel est toutefois assuré avec la qualification et la première place du groupe, tandis que la Nouvelle-Zélande quitte la compétition.
L'Égypte abordait cette dernière journée avec l'esprit plus léger. Grâce aux résultats des autres groupes, les Pharaons étaient déjà assurés de disputer les seizièmes de finale avant même d'affronter l'Iran. En revanche, la Team Melli jouait sa survie dans cette Coupe du monde : une défaite l'aurait quasiment condamnée, tandis qu'un nul lui permettait de conserver de bonnes chances de figurer parmi les meilleurs troisièmes. Au terme d'un match disputé, les deux équipes se sont finalement quittées sur un score de 1-1. Les Iraniens ont même cru arracher la victoire dans le temps additionnel, mais un but leur a été refusé par le VAR, laissant échapper un succès qui aurait été historique. En première période, Taremi avait également manqué un penalty.
Si l'Égypte préserve son invincibilité, cette rencontre laisse un goût amer. Les hommes d'Hossam Hassan ont été bousculés par une séduisante équipe iranienne, ont manqué l'occasion de terminer premier du groupe et repartent surtout avec plusieurs inquiétudes avant les seizièmes de finale. Mohamed Abdelmonem, tout juste de retour et titulaire pour la première fois dans ce Mondial, est sorti blessé dès le début de la rencontre. En seconde période, c'est Mohamed Salah qui a dû céder sa place, visiblement touché aux ischio-jambiers, faisant naître une grande inquiétude autour de son état physique avant le prochain tour. Comme si cela ne suffisait pas, le milieu Mohanad Lasheen a reçu un nouveau carton jaune et sera suspendu pour les seizièmes de finale. L'Iran, lui, devrait poursuivre son aventure grâce à ce point précieux, qui devrait lui permettre de terminer parmi les meilleurs troisièmes.

Le Sénégal retient son souffle pour sa qualification !

LARGES vainqueurs face à l'Irak ce vendredi (5-0), les Sénégalais ont fait un pas vers la qualification en 16es de finale. Mais ils devront encore patienter avant d'être fixés.
Après une entame de Coupe du Monde ratée à tous les niveaux, le Sénégal devait se racheter une conduite. Battus par la France (3-1) et la Norvège (3-2) lors des deux premières journées, les Lions de la Téranga ont fait le job en infligeant une manita à l'Irak ce vendredi (5-0). Un succès qui fait du bien aux têtes et à la différence de buts, laquelle pourrait être capitale dans la course aux 16es de finale.
En l'état actuel des choses, le Sénégal pointe à la cinquième place parmi les huit meilleurs troisièmes. Mais les coéquipiers de Sadio Mané devront attendre les dernières rencontres des groupes G, H, J, K et L avant d'être fixés. L'avantage, c'est que les Sénégalais affichent désormais une différence de buts positive, ce qui leur permet d'être la meilleure des équipes à 3 points.
«On avait à coeur de montrer un autre visage du Sénégal, je pense que c'est ce qu'on a fait avec ces 5 buts. On arrive dans une position où on doit attendre, on va attendre tranquillement les autres résultats, confiait sur beIN SPORTS Pape Geye, auteur d'un doublé tonitruant après son entrée en jeu. Si on va regarder l'Espagne ce soir (face à l'Uruguay) ?
Ouais, bien sûr, on va être attentif au résultat.» Pape Thiaw ajoutait : «on voulait vraiment gagner d'abord, mettre le plus de buts, on gagne 5-0, je pense que c'est mérité (…) Maintenant, il faut attendre, le destin n'est plus entre nos mains. On a fait le job et ce qu'il fallait, il faut attendre les autres matchs pour espérer se qualifier pour les 16es.» L'issue de ce groupe aura possiblement une incidence sur l'avenir du Sénégal puisque l'actuel troisième, le Cap-Vert, affrontera l'Arabie saoudite, et que l'Uruguay défiera l'Espagne dans le même temps. S'il y avait un vainqueur dans le match entre les Capverdiens (2 points) et les Saoudiens (1 point), et que les Uruguayens (2 points) s'imposaient dans le même temps face aux Espagnols (4 points), le troisième de ce groupe passerait automatiquement devant le Sénégal. Vous l'aurez compris, les comptes d'apothicaire n'ont pour le moment guère de sens. Il ne reste plus qu'à retenir son souffle.

LA PELOUSE DU METLIFE STADIUM QUI ACCUEILLERA LA FINALE INQUIÈTE SÉRIEUSEMENT

LES CRITIQUES se multiplient contre la pelouse du MetLife Stadium, théâtre de la finale de la Coupe du Monde 2026. Après plusieurs rencontres disputées dans l'enceinte du New Jersey, joueurs, sélectionneurs et désormais médias dénoncent un terrain jugé indigne d'un tel événement. Au point que certains réclament déjà à la FIFA de déplacer la finale.
« L'état déplorable du terrain lors de la défaite contre l'Équateur était indigne et la FIFA devrait sérieusement penser à délocaliser la finale. » Ces mots sont ceux du quotidien allemand BILD après l'affiche entre l'Équateur et l'Allemagne ce jeudi soir. Une sortie loin d'être anodine tant les critiques visant la pelouse du MetLife Stadium de New York s'accumulent depuis le début de cette Coupe du Monde 2026. L'enceinte du New Jersey, choisie pour accueillir la finale du tournoi, est régulièrement pointée du doigt pour la piètre qualité de son terrain. Dès le choc entre le Maroc et le Brésil, le premier du Mondial 2026 dans ce stade, de nombreux observateurs avaient déjà alerté sur les conditions de jeu proposées dans un stade pourtant censé accueillir le rendez-vous le plus prestigieux du football mondial.
Les joueurs n'ont d'ailleurs pas attendu pour exprimer leur frustration. Après le match face au Maroc, Vinicius Jr avait déjà tiré la sonnette d'alarme. « Il y a la chaleur, et la pelouse qui se sèche très rapidement, c'est dur de jouer comme ça. Nous ne pouvons pas avoir de rythme de jeu, et ça ne nous aide pas, car nous voulons jouer, faire circuler le ballon d'un côté à l'autre du terrain et la pelouse rend les choses difficiles. On va devoir s'adapter, parce que je pense que ça sera comme ça pendant tout le Mondial. »
Son coéquipier Bruno Guimarães allait dans le même sens. « La pelouse était vraiment mauvaise. Je pense qu'il faisait très chaud, c'était très sec et cela nous a gênés. Cela a influencé notre jeu. » Et c'est d'ailleurs un constat partagé du côté de l'équipe de France. Après France-Sénégal, où on avait pu s'apercevoir de la qualité médiocre de la pelouse, Adrien Rabiot s'était aussi lâché. « Je ne sais même pas si on peut appeler ça une pelouse, ça ressemble plus à un synthétique assez dur, assez rigide… mais bon, c'est comme ça pour toutes les équipes, et il faut s'adapter. »
Didier Deschamps avait ensuite apporté une explication technique. « Le fait qu'il y ait une dalle en béton en dessous fait que les fibres de l'herbe sont très courtes. Le rebond est différent et la pelouse change en fonction de son arrosage. S'il n'y a pas une bonne épaisseur de terre, c'est différent. Les joueurs ne risquaient pas de mettre des vissés, parce qu'il n'y a pas beaucoup d'épaisseur. Comme on ne s'entraîne pas dessus, c'est compliqué. Je les ai prévenus mais c'est différent de ce qu'ils ont l'habitude d'avoir. »
Les spécialistes pointent plusieurs raisons à cette dégradation. L'herbe est coupée extrêmement court, ce qui rend le terrain particulièrement dur sous les appuis. Surtout, plusieurs plaques de gazon ont été installées à différents endroits de la pelouse, avec des qualités et des teintes différentes selon les zones. À l'œil nu, les différences de couleur sont flagrantes et témoignent d'un assemblage loin d'être homogène. Résultat, le ballon rebondit différemment selon les secteurs du terrain et les joueurs décrivent une surface parfois pire qu'un terrain synthétique, très éloignée des standards attendus pour une Coupe du

L'Uruguay éliminée après sa défaite contre l'Espagne, exploit historique du Cap-Vert qualifié !

Grâce à sa victoire, l'Espagne termine invaincu dans cette phase de poules du Mondial et élimine surtout l'Uruguay. De son côté, le Cap-Vert a profité d'un nul face à l'Arabie saoudite pour écrire son histoire.



L'Espagne a assuré l'essentiel. Déjà qualifiée avant cette troisième journée, la Roja devait éviter le piège tendu par l'Uruguay, condamnée à l'exploit pour espérer rallier les seizièmes de finale. Les hommes de Luis de la Fuente se sont imposés sur la plus petite des marges (1-0) grâce à un but d'Alex Baena juste avant la pause (42e), profitant d'une énorme erreur de Fernando Muslera.
Le gardien uruguayen a laissé échapper une frappe en pivot pourtant largement à sa portée, offrant un avantage décisif aux Espagnols. Invaincue avec deux victoires et un match nul, l'Espagne termine en tête d'un groupe H très abordable et s'offre un tableau favorable pour la phase à élimination directe.
Pour l'Uruguay, en revanche, le cauchemar continue. Déjà éliminée dès la phase de groupes au Qatar en 2022, la Celeste quitte une nouvelle fois prématurément la Coupe du monde malgré une poule largement à sa portée avec l'Arabie saoudite, le Cap-Vert et l'Espagne. Incapables de renverser la situation après le but encaissé, les Uruguayens ont terminé la rencontre en larmes, inconsolables au coup de sifflet final. Une nouvelle désillusion majeure pour les doubles champions du monde (1930, 1950), qui passent totalement à côté de leur Mondial. Marcelo Bielsa, qui aura voulu mourir avec ses idées jusqu'au bout, n'aura pas réussi son défi.

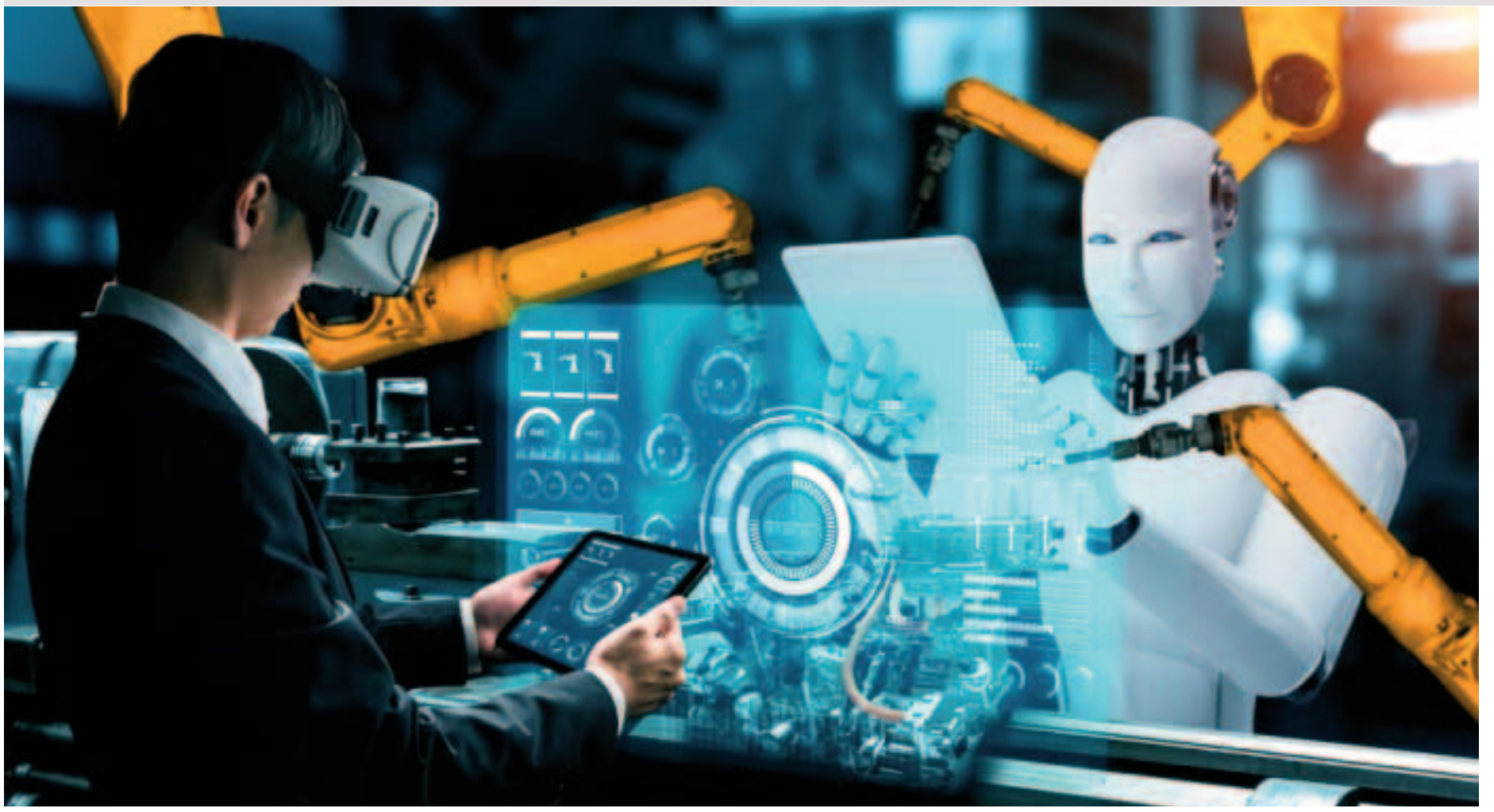
LE CAP-VERT DANS L'HISTOIRE !

Le Cap-Vert continue d'écrire la plus belle page de son histoire. Véritable sensation de cette phase de groupes de la Coupe du monde 2026, la sélection de Bubista a décroché une qualification historique pour les seizièmes de finale après son match nul face à l'Arabie saoudite (0-0). Dans un groupe H qui paraissait mission impossible, les Requins Bleus terminent à une superbe deuxième place avec trois points et poursuivent leur aventure.
Ils retrouveront désormais un immense défi avec un duel face à l'Argentine de Lionel Messi, dans une semaine à Miami.
Comme lors de ses deux premières sorties contre l'Espagne (0-0) et l'Uruguay (2-2), le Cap-Vert a tenu grâce à sa solidité défensive et son explosivité. Dominés par les Saoudiens durant une bonne partie de la rencontre, les Cap-Verdiens ont progressivement pris confiance après la pause, profitant également des changements effectués par Bubista pour équilibrer les débats. Un match sans but mais riche en émotions, qui permet au Cap-Vert de poursuivre son incroyable rêve mondial.

LA DURE AUTO-CRITIQUE DE MARCELO BIELSA APRÈS LE NOUVEAU FIASCO DE L'URUGUAY !



ARRIVÉ avec l'ambition de relancer une sélection uruguayenne en perte de vitesse, Marcelo Bielsa quitte finalement la Coupe du monde 2026 par la petite porte. Éliminée dès la phase de groupes après une nouvelle défaite contre l'Espagne (1-0), la Celeste s'enfonce dans une crise sportive. Au moment de faire le bilan, le technicien argentin n'a pas cherché d'excuses et a livré une autocritique assez sévère.
L'histoire se répète cruellement pour l'Uruguay. Déjà éliminée dès la phase de groupes de la Coupe du monde 2022 au Qatar, la Celeste quitte une nouvelle fois prématurément le Mondial après sa défaite contre l'Espagne (1-0), conséquence d'une nouvelle énorme erreur de Fernando Muslera sur une frappe pourtant largement à sa portée. Dans une poule qui semblait largement abordable avec l'Arabie saoudite, le Cap-Vert et l'Espagne, les doubles champions du monde (1930, 1950) ont totalement sombré. Incapables de revenir après l'ouverture du score espagnole, les Uruguayens ont terminé la rencontre en larmes, conscients d'être passés complètement à côté de leur tournoi. Marcelo Bielsa, qui aura voulu rester fidèle à ses principes jusqu'au bout, échoue dans sa mission.
Cette élimination intervient dans un contexte particulièrement tendu. Depuis plusieurs semaines, la presse uruguayenne évoquait une fracture grandissante entre Marcelo Bielsa et une partie de son vestiaire, avec notamment des tensions autour du capitaine Federico Valverde. Un malaise qui a semblé se confirmer lors de ce rendez-vous décisif puisque le milieu du Real Madrid a été remplacé dès l'heure de jeu, un choix fort de la part du technicien argentin. Autre symbole de cette soirée cauchemardesque : Fernando Muslera. Une nouvelle fois fautif sur le but encaissé, il a lui-même demandé à sortir à la pause après sa nouvelle erreur.
Un épisode révélateur du climat pesant qui entoure cette sélection. En conférence de presse, Marcelo Bielsa n'a d'ailleurs cherché ni excuses ni responsables. Bien au contraire, l'ancien entraîneur de l'OM s'est livré à une autocritique particulièrement sévère. « Je ne laisserai rien au football uruguayen. Tout apport d'un sélectionneur qui travaille depuis trois ans ne compte pas si on n'obtient pas de résultats : la quatrième place lors des qualifications n'a eu aucune valeur, la troisième place à la Copa América n'a eu aucune valeur et, évidemment, cette performance, je n'ai pas besoin de la commenter. Ce sera un passage qui n'aura rien laissé. Les questions ne cherchent pas des réponses, mais à déverser sur moi, qui suis le responsable de toute la déception. Nous avons joué pour obtenir sept points et nous en avons obtenu deux. Nous avions un groupe de joueurs de qualité. En dépit du travail, de l'effort et du dévouement, je n'ai pas réussi. »
Interrogé sur son choix de maintenir sa confiance à Fernando Muslera malgré ses prestations compliquées depuis le début de la compétition, Bielsa a également assumé pleinement sa décision. « Quand j'ai pris la décision d'aligner Muslera, c'était une décision très réfléchie. C'est un gardien qui sortait d'une année magnifique et qui est un joueur doté d'une très forte personnalité et de beaucoup de caractère. J'ai pris la décision de le maintenir et de ne pas lui retirer ma confiance. Ce n'est pas moi qui ai pris la décision (de sortir à la mi-temps contre l'Espagne), il l'a prise lui-même. » Des mots qui illustrent le profond désarroi d'un sélectionneur arrivé avec l'ambition de relancer la Celeste, mais qui quitte finalement cette Coupe du monde avec un immense sentiment d'échec et de nombreuses interrogations sur son avenir.



L'essor des collaborations humaines et artificielles, un nouveau cap !

De la prise de décision automatisée aux graphes de connaissances, l'IA redéfinit les règles du jeu dans les entreprises. Mais derrière ces avancées se cachent des défis de taille : expliquer ses décisions, garantir la fiabilité des résultats et limiter son impact environnemental.

Dans un contexte d'évolution rapide de l'intelligence artificielle, 2025 promet d'être une année de progrès remarquables. Alors que beaucoup se concentrent sur les usages de l'IA, un examen plus approfondi révèle que nous sommes à l'aube d'un changement de paradigme. Nous assistons non seulement à la montée en puissance de machines intelligentes, mais aussi aux premiers pas d'un avenir où l'IA transcendera les capacités humaines ou a minima certaines de ses capacités.

Une étape (de plus) vers l'IA généralisée

L'une des évolutions les plus passionnantes en 2025 sera l'utilisation généralisée de plusieurs agents d'intelligence artificielle travaillant en tandem ; une étape qui nous rapproche de la Singularité, même si nous ne l'atteindrons pas en 2025 et qu'elle peut être même qualifiée d'utopie par certains spécialistes IA. Mais nous assisterons à un changement fondamental dans le mode de fonctionnement de l'IA. Au lieu de s'appuyer sur un seul modèle d'IA pour générer des idées ou prendre des décisions, plusieurs modèles d'IA générative se recouperont, comparant leurs résultats pour améliorer la précision et réduire les erreurs ou les « hallucinations ».
Ce concept d'agents d'IA qui « parlent » entre eux est incroyablement prometteur pour améliorer la fiabilité des connaissances générées par l'IA. Cela nous rapproche d'un avenir où l'IA pourra créer, valider et affiner des idées de manière autonome. Toutefois, cette évolution s'accompagne d'un nouveau point de vigilance autour de la question centrale de la confiance : comment pouvons-nous nous assurer que les résultats d'une IA sont suffisamment crédibles pour être validés par une autre ?
La transparence comme la responsabilité seront essentielles pour que cette approche soit réellement efficace. Les entreprises devront exiger des explications de la part des systèmes d'IA et comprendre le raisonnement qui sous-tend chaque décision prise par les modèles. Sans ces garanties, une IA non contrôlée risque de générer des informations inexactes ou biaisées que d'autres systèmes pourraient accepter aveuglément, ce qui pourrait conduire à une diffusion plus rapide de la désinformation.

L'IA en tant que partenaire de confiance dans les entreprises

Au fil de son évolution, l'IA générative s'affirmera comme un partenaire de confiance pour les entreprises en prenant en charge des tâches automatisées plus complexes. Elle permettra aux collaborateurs de se concentrer sur des rôles plus stratégiques et plus gratifiants et s'engager dans des tâches créatives telles que la résolution de problèmes et la prise de décision.
La nécessité pour l'IA d'être transparente dans ses processus de décision deviendra une exigence non négociable pour les entreprises. Cette évolution vers une IA explicable contribuera à résoudre le problème de longue date des modèles d'IA perçus comme des « boîtes noires ». Elle permettra à l'IA de fonctionner comme un outil réactif et un partenaire proactif dans la stratégie de l'entreprise. En élaborant diverses hypothèses, en proposant un processus de vérification et en présentant la validité d'une conclusion, l'IA pourra formuler des « hypothèses » créatives et découvrir de nouvelles règles que les humains ne pouvaient pas imaginer.
Cette évolution vers une IA qui raisonnera et expliquera, sera essentielle pour prendre des décisions d'entreprise de plus en plus complexes et contribuera à renforcer la confiance dans les systèmes d'IA en tant qu'assistants fiables et responsables.

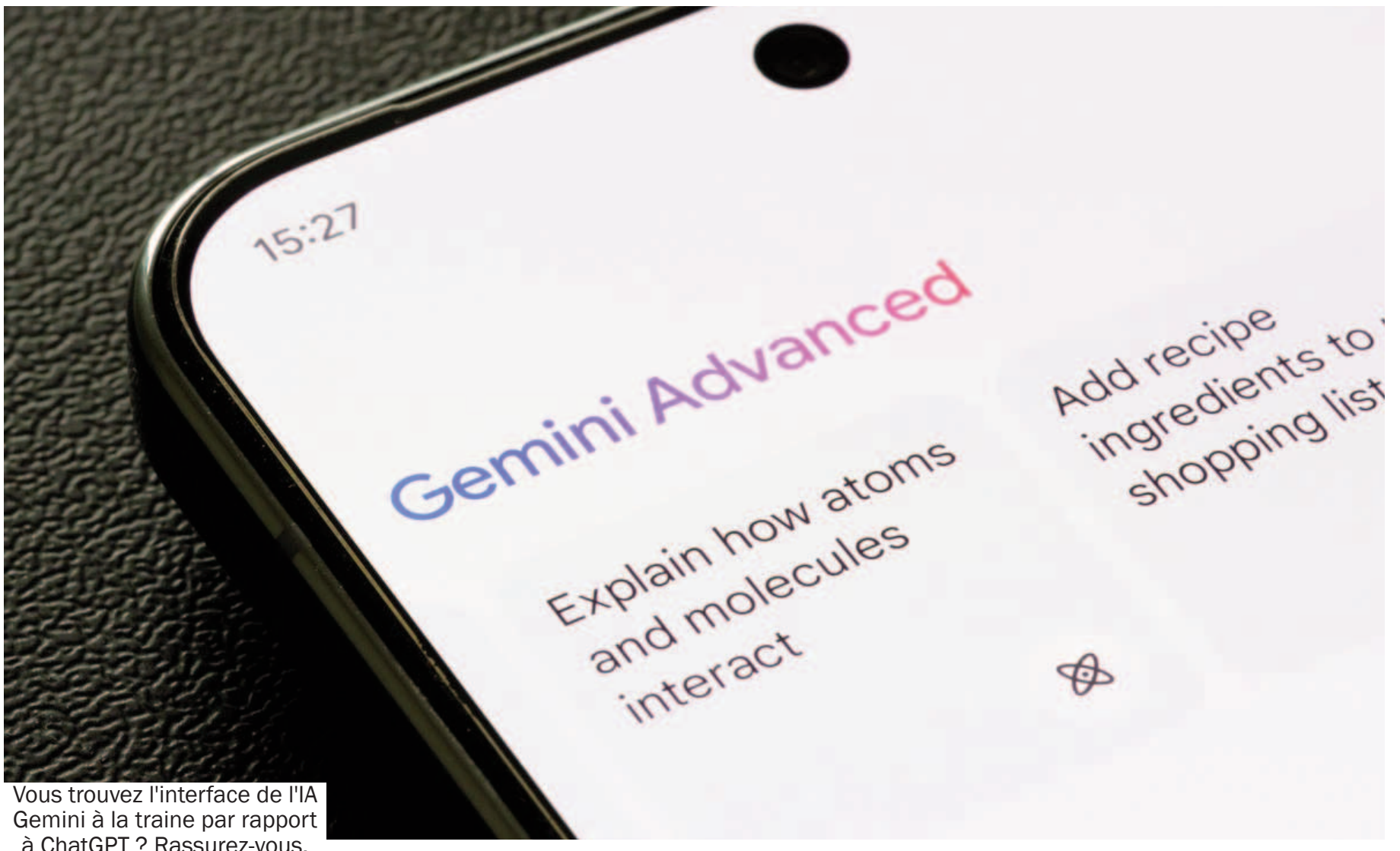
L'adoption à grande échelle de l'IA et les préoccupations en matière de durabilité

Les LLM (Large Language Model) vont s'imposer dans les entreprises dans les 12 à 18 prochains mois car ils excellent dans la compréhension des données non structurées (jusqu'à 90 % de toutes les données d'entreprise), ce qui en fait des outils inestimables pour obtenir des informations à partir de vastes ensembles de données. Pour en tirer pleinement parti, il sera crucial de transformer ces données en formats structurés, comme des graphes de connaissances, afin de les rendre plus accessibles au traitement et à l'analyse par l'IA.
À mesure que les LLM s'intègrent dans les activités quotidiennes des entreprises, l'un des plus grands défis sera de gérer la consommation d'énergie et l'empreinte carbone associées au fonctionnement de ces systèmes d'IA à grande échelle. Le développement de modèles plus économes en énergie est indispensable pour rendre cette technologie durable et rentable.
Les 12 prochains mois seront déterminants pour l'avenir de l'IA. Nous assistons à l'essor rapide des entreprises alimentées par l'IA. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que les principes d'éthique, de transparence et de responsabilité guident ces avancées. L'avenir de l'IA n'est pas seulement une question de progrès technologique ; il s'agit de construire un avenir où l'IA, avec son potentiel d'autonomisation et de bénéfice pour l'ensemble de l'humanité, nous remplit d'espoir et d'optimisme.

Une campagne de malvertising a infecté plus d'un million d'appareils

EN EXPLOITANT des publicités intégrées à des vidéos sur des sites de streaming illégaux, Storm-0408 a orchestré une campagne sophistiquée de malvertising touchant plus d'un million d'appareils. Microsoft vient de publier un rapport détaillé de cette campagne massive qui rappelle à tous les risques majeurs véhiculés par les sites de piratage de films et retransmissions sportives.
L'attaque aurait commencé dès décembre sur des sites illégaux de streaming pirate (notamment de streaming sportif et de films) où les cybercriminels ont intégré des redirecteurs malveillants dans les publicités affichées pendant la lecture des vidéos. Lorsqu'un utilisateur clique sur ces publicités trompeuses (pensant souvent en réalité simplement lancer le streaming), il est redirigé à travers plusieurs sites intermédiaires vers des dépôts malveillants hébergés principalement sur GitHub, mais aussi sur Discord et Dropbox.
« Les sites de streaming intégraient des redirecteurs de malvertising directement placés dans les contenus vidéos pour générer des revenus par vue ou par clic », explique l'équipe de Microsoft Threat Intelligence dans son rapport technique.
L'attaque se déroule en quatre phases distinctes :
– Phase initiale : Téléchargement d'un logiciel malveillant depuis GitHub qui sert de « dropper » pour les étapes suivantes
– Deuxième phase : Collecte d'informations système (taille de la mémoire, détails graphiques, résolution d'écran, système d'exploitation) et exfiltration de ces données
– Troisième phase : Déploiement de scripts PowerShell ou d'exécutables qui téléchargent des charges utiles supplémentaires
– Dernière phase : Installation de voleurs d'informations (spywares) et de logiciels de contrôle à distance
Parmi les logiciels malveillants déployés à l'occasion de cette vaste campagne figurent notamment :
– Lumma Stealer : Un malware qui extrait les identifiants de connexion et les données des navigateurs
– Doenerium (version mise à jour) : Un voleur d'informations avancé.

Gemini a un gros problème d'interface, et Google va y remédier



Vous trouvez l'interface de l'IA Gemini à la traine par rapport à ChatGPT ? Rassurez-vous, Google aussi, et le moteur de recherche prépare une nouvelle version plus utile et complète.

Avec Gemini 3, Google a frappé un grand coup. Il y a seulement quelques jours, l'entreprise américaine a annoncé le lancement de son dernier modèle de langage et a démontré d'excellents résultats. Gemini 3 fait mieux que GPT-5 d'OpenAI dans les différents benchmarks et les utilisateurs semblent séduits par cette mise à jour. Le succès est tel que Google a du restreindre en catastrophe l'accès à son IA pour les utilisateurs sans abonnement afin de soulager ses serveurs. Le tableau semble donc idyllique pour le moteur de recherche, mais il y a un grain de sable dans la machine : l'application mobile. Et Google veut améliorer les choses dans les prochaines semaines.

Un chatbot un peu trop simple et absent sur les PC et Mac

Gemini est très bien intégré dans Android, mais pour les autres plateformes, c'est une autre histoire. Sur mobile, l'interface du chatbot est plus que très limitée, surtout face à ChatGPT. Là ou ce dernier propose plusieurs options pour multiplier les usages, Gemini se contente d'être une simple boite vide où l'on tape ses requêtes et ses demandes.
Pire encore : Gemini ne dispose pas d'application Windows ou Mac. Il faut impérativement en passer par un navigateur pour accéder à l'intelligence artificielle. OpenAI, lui, propose une application ChatGPT native sur les deux plateformes de bureau, qui intègre notamment de nombreuses extensions pour connecter des services tiers comme Notion, ou encore le bloc-notes d'Apple.
Bref, l'IA de Google fait pâle figure face à son concurrent direct, et fort heureusement pour les utilisateurs, l'entreprise californienne est au courant et prépare une grosse mise à jour pour revenir dans la course.

Google va proposer une refonte de son app, et des versions de bureau pour concurrencer ChatGPT

Sur son compte X, Logan Kilpatrick, lead product pour Google AI Studio et Gemini API, a partagé la bonne nouvelle à ses abonnés. Oui, Google travaille à une nouvelle version de son application mobile, avec une interface entièrement revue et améliorée.
L'ingénieur confirme dans la même discussion que Google prépare des applications Gemini natives pour Windows et macOS.
Il sera enfin possible d'utiliser l'IA dans son workflow, en intégrant ses logiciels dans l'application pour traiter des données stockées en local sur son PC et faciliter l'utilisation du modèle de langage dans sa journée de travail.
Seule inconnue pour le moment : la fenêtre de lancement. Le responsable de Google ne s'attarde pas sur le timing, et promet une arrivée prochaine de ces deux applications et de la refonte de Gemini dans sa version mobile.

Les agents d'IA connaissent une croissance fulgurante sur AWS Marketplace



LORS de re:Invent 2025, AWS Marketplace introduira également de nouvelles fonctionnalités pour simplifier le déploiement d'agents d'IA dans les PME et les grandes entreprises.
En juillet 2025, alors qu'AWS Marketplace s'apprêtait à lancer un catalogue d'agents d'IA sur sa plateforme cloud, le responsable de l'équipe s'était fixé pour objectif de proposer 50 agents d'IA à ses clients. Au moment de l'annonce officielle du lancement, la plateforme comptait déjà plus de 800 agents. cette année (du 1er au 5 décembre), ce nombre avait explosé pour atteindre plus de 2 100.
« La vitesse à laquelle nous nous développons est vraiment impressionnante », a déclaré Matt Yanchyshyn, vice-président d'AWS Marketplace et des services partenaires.
Lors de re:Invent, AWS Marketplace annoncera deux nouveautés visant à accélérer encore le déploiement d'agents d'IA sur sa plateforme :

MODE AGENT

Cette mise à jour de l'interface utilise l'IA générative et des agents pour rendre la découverte et le déploiement des agents beaucoup plus rapides et fluides. Désormais, les clients peuvent utiliser des requêtes en langage naturel pour trouver les meilleurs agents sur la plateforme et utiliser la nouvelle interface de chat pour poser des questions complémentaires et même télécharger des documents internes afin d'affiner les résultats et de répondre aux exigences techniques et commerciales de l'entreprise. Le mode agent permet également aux clients de comparer les offres de différents agents afin que les responsables informatiques puissent présenter ces informations au directeur financier lorsqu'il demande : « Quelles autres alternatives avez-vous envisagées ?» lors du processus d'approbation financière. Ainsi, AWS Marketplace a créé un agent pour vous aider à déployer des agents IA.

Offres privées Express

AWS est généralement reconnu comme une plateforme libre-service à la demande, utilisée par les startups et les services indépendants des entreprises pour déployer rapidement des solutions facilement évolutives, tout en respectant les exigences de sécurité et de conformité de l'entreprise.
Cependant, certaines organisations ont besoin d'une tarification privée basée sur une grille tarifaire préférentielle du vendeur. Les vendeurs peuvent désormais collaborer avec AWS pour automatiser la tarification personnalisée selon leurs propres conditions et permettre aux clients de recevoir automatiquement des offres personnalisées en quelques minutes. Cela permet à l'équipe commerciale du vendeur de se concentrer sur des transactions plus complexes, tandis que l'automatisation peut conclure les transactions simples plus rapidement et plus facilement.

AWS Marketplace améliore également le processus en facilitant les transactions internationales.

« Nous sommes une place de marché mondiale et ce qui est vraiment intéressant, c'est que nous voyons des entreprises utiliser [AWS] Marketplace pour se développer à l'international », a déclaré Yanchyshyn, « mais aussi des entreprises hors des États-Unis qui utilisent Marketplace pour atteindre des clients qu'elles n'auraient peut-être pas pu atteindre autrement… Nous prenons en charge la gestion complète des devises locales, par exemple.

Notre température corporelle baisse quand nous regardons d'autres personnes mettant leurs mains dans l'eau froide !

LES CHERCHEURS de l'université de Sussex, en Angleterre, ont découvert un nouveau phénomène qui l'ont nommé « contagion de la température ». En effet, regarder une autre personne frissonner peut faire baisser notre propre température corporelle. Les volontaires qui ont participé a l'étude ont subi une chute simultanée de la température de leurs propres mains quand ils ont regardé des vidéos d'acteurs plongeant leurs mains dans l'eau glacée. Selon le neuroscientifique Neil Harrison, de l'Université de Sussex, le fait de regarder des personnes dans des conditions extrêmes déclenche un sentiment d'empathie.

« Nous croyons que ce mimétisme de la réponse corporelle des gens nous aide à comprendre comment ils se sentent », a-t-il déclaré.

« Imiter une autre personne est censé nous aider à créer un modèle interne de leur état physiologique que nous pouvons utiliser pour mieux comprendre leurs motivations et comment ils se sentent ».

« Les humains sont des créatures profondément sociales et le succès des humains résulte de notre capacité à travailler ensemble dans des communautés complexes.

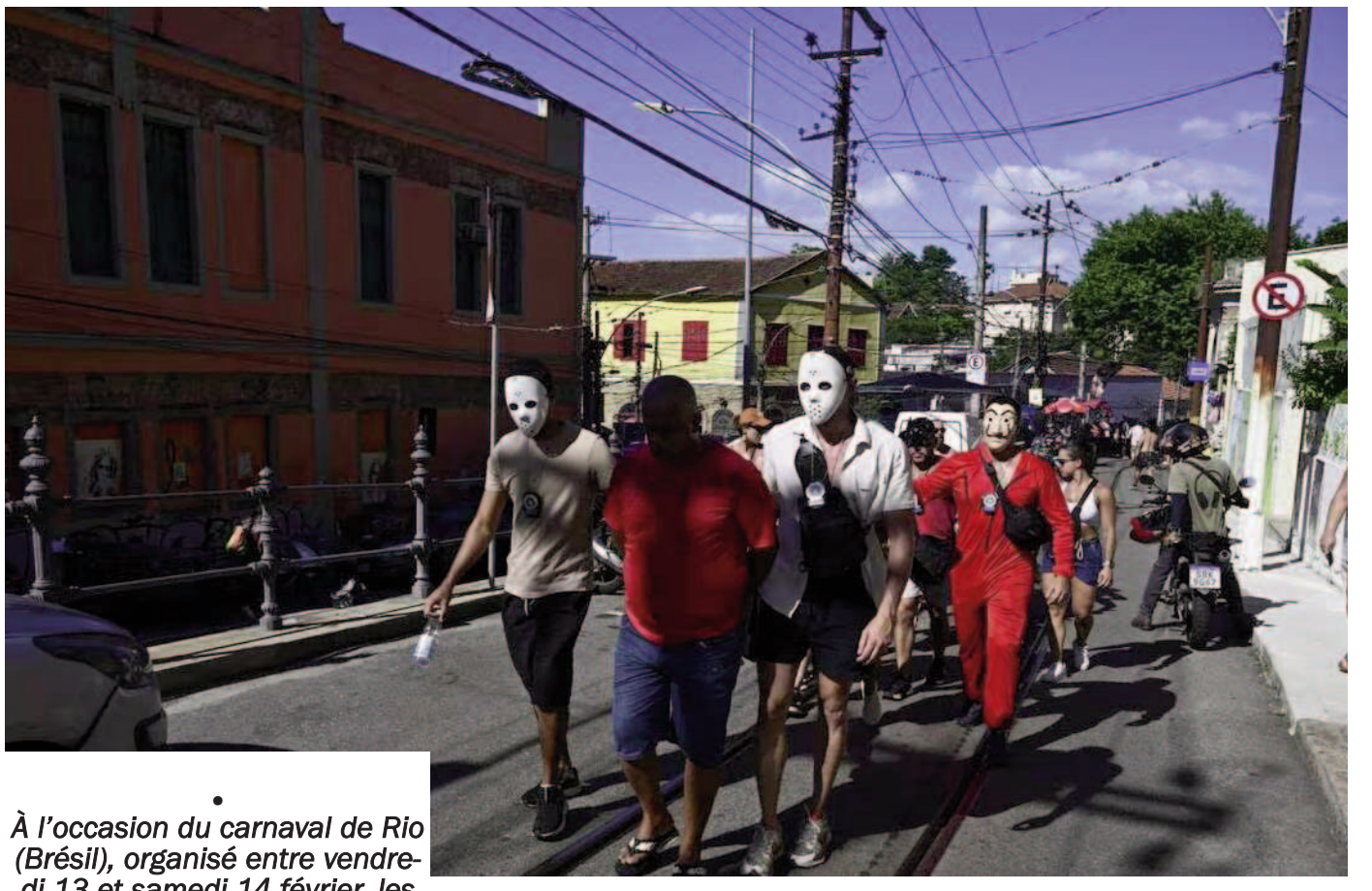
Un suédois a tenté de fractionner des atomes dans sa cuisine

Certaines personnes font du sport, certaines personnes écrivent des articles pour un site fantastique, d'autres lisent beaucoup de livres… Avez-vous jamais entendu parler de quelqu'un qui essaie de fractionner des atomes par pur hobby ? Richard Handl, un suédois âgé de 31 ans, essayait de construire un réacteur nucléaire chez lui.

Il a même décrit sur son blog dédié à ses expériences comment il avait provoqué une petite fusion nucléaire dans sa cuisine.

LE SAVIEZ VOUS

Batman, « La casa de papel »… Des policiers se déguisent pour arrêter des voleurs au carnaval de Rio



À l'occasion du carnaval de Rio (Brésil), organisé entre vendredi 13 et samedi 14 février, les policiers brésiliens ont interpellé deux personnes soupçonnées d'avoir dérobé les téléphones de participants. Les agents portaient des déguisements pour s'approcher d'eux sans se faire repérer.

Des policiers habillés en super-héros et en tueur en série. C'est la scène insolite qui s'est produite récemment à Rio de Janeiro (Brésil).

D'après les autorités locales, des agents se sont déguisés pour passer inaperçus lors du carnaval et interpeller deux suspects, entre vendredi 13 et samedi 14 février 2026, rapporte la BBC .

Les deux personnes arrêtées, un homme et une femme, avaient été repérées à l'aide d'un drone. La suspecte a été aperçue en train de dérober le téléphone portable d'un participant du carnaval de Rio, avant de le passer à son complice présumé, selon un communiqué des forces de l'ordre.

Captain America, Batman, Vendredi 13…

Pour s'approcher d'eux sans se faire repérer, les policiers portaient notamment des masques représentant Captain America, Batman ou encore Jason Voorhees, le meurtrier du film Vendredi 13. Comme on peut le voir sur les images diffusées par les autorités locales, un autre était vêtu de la célèbre combinaison et du masque de la série La Casa de Papel, diffusée sur Netflix.

D'après la police, les deux suspects étaient déjà bien connus de la justice, ayant notamment 30 mentions à leurs casiers judiciaires. La femme aurait notamment simulé une grossesse pour ne pas être interpellée. Chaque année, les millions de visiteurs qui assistent au carnaval de Rio sont exposés à divers délits mineurs, dont de nombreux vols, selon la BBC. Cinq téléphones volés ont été récupérés lors de l'opération policière de cette année dans le quartier de Santa Teresa et seront rendus à leurs propriétaires, a ajouté la police locale.

Une technique bien connue

Comme le rappelle le média britannique, le déguisement est une technique couramment utilisée par les forces de l'ordre en Amérique latine. Au Pérou, la police habille régulièrement ses agents avec des costumes à l'occasion de la Saint-Valentin, d'Halloween ou de Noël. En novembre, des agents déguisés en Spider-Man avaient notamment découvert de la cocaïne. Quelques mois auparavant, un policier déguisé en ours en peluche avait interpellé un homme soupçonné de trafic de drogue.

Un coffre-fort volé, placé sur un traîneau qui dévale la montagne : le casse improbable qui intrigue les Pyrénées

Un vol au mode opératoire assez étonnant a eu lieu en haute montagne,en Espagne. Des voleurs ont dérobé un coffre-fort de 300 kg dans un hôtel du sanctuaire de Núria, avant de le transporter sur un traîneau et de le jeter dans un ravin enneigé. Les autorités sont toujours à leur recherche.

UN CASSE aussi audacieux qu'improbable. En pleine nuit, des voleurs ont dérobé le coffre-fort d'un hôtel du sanctuaire de Núria, dans les Pyrénées catalanes, avant de le charger sur un traîneau et de le précipiter dans un ravin enneigé, relate le journal espagnol 20 Minutos.

UN FAIBLE BUTIN POUR LES VOLEURS

Les faits se sont produits dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 février dans cet établissement situé au cœur d'un vallon de haute montagne, uniquement accessible par un train à crémaillère ou à pied. Lundi matin, un responsable de l'hôtel a alerté la police catalane après la découverte du vol. Selon les Mossos d'Esquadra, le coffre-fort, d'un poids d'environ 300 kg, contenait de l'argent liquide. La somme exacte n'a pas été communiquée, mais elle ne serait pas très élevée.

Malgré l'un des hivers les plus enneigés de ces dernières années dans la région — avec près d'un mètre de neige par endroits — les malfaiteurs ont décidé de passer à l'action. Ils ont pénétré dans l'hôtel en forçant une porte, bien que cela n'ait pas été nécessaire, les installations restant ouvertes toute la nuit. Ils ont fouillé plusieurs espaces, dont le restaurant et le local de location de matériel de ski, d'où ils ont emporté un peu d'argent liquide. Ils ont ensuite accédé au bureau où se trouvait le coffre-fort.

TRACTÉ SUR 500 MÈTRES

Pour le sortir du bâtiment, les voleurs



l'ont placé sur un matelas afin de le faire glisser jusqu'à l'extérieur. Une fois dehors, ils l'ont chargé sur un traîneau et l'ont tracté sur environ 500 mètres jusqu'aux voies du train à crémaillère, seul moyen d'accès au sanctuaire. De là, ils ont jeté le coffre-fort dans la montagne.

"Un réchauffement planétaire global", ce scénario qui expliquerait l'évolution du climat des hémisphères nord et sud



Des chercheurs ont reconstitué 70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère sud et les ont comparés avec les données de glaciers de l'hémisphère nord. Ces résultats leur ont donné des pistes de réflexion pour expliquer l'évolution du climat des deux hémisphères.

Une avancée pour expliquer les mécanismes climatiques à l'origine de la "bascule bipolaire". Ce phénomène apparu sur Terre lors de la dernière période glaciaire, il y a environ 70 000 à 15 000 ans, est responsable de l'évolution opposée du climat des hémisphères nord et sud. Si les causes de ce bouleversement ont contribué à forger le monde tel que nous le connaissons, des chercheurs pensent avoir mis en évidence un scénario encore inédit. Dans une étude parue au sein de Nature Geoscience, une équipe internationale menée par l'Ifremer, l'institut français dédié à la connaissance de l'océan, identifie le réchauffement climatique planétaire comme le facteur à l'origine de cette bascule.

70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère Sud reconstitué par les chercheurs

Dans le cadre de leurs recherches, les scientifiques se sont rendus au large de la Nouvelle-Zélande pour prélever des échantillons du sous-sol marin à l'aide d'un carottier.
Ce "carottage sous-marin" a permis de recueillir des sédiments glaciogéniques (des dépôts de particules et de matériaux) abandonnés par les glaciers en mouvement.
"Ces archives naturelles ont permis de reconstituer 70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère Sud", notent les chercheurs dans un communiqué.
Puis, les spécialistes ont comparé ces données avec celles des glaciers européens et nord-américains.

Après analyse, les scientifiques ont observé des résultats "inattendus".
En effet, que ce soit dans l'hémisphère nord ou sud, les deux glaciers ont "connu des phases de recul simultanées". Selon les chercheurs "ce synchronisme est constaté lors des stades d'Heinrich, des épisodes caractérisés par un refroidissement brutal de l'Atlantique Nord, consécutif à un réchauffement planétaire global générant un déversement massif d'eau douce dans l'océan".

Un scénario qui pourrait expliquer la "bascule bipolaire"

Ce phénomène n'a pas été sans conséquence sur les océans en ralentissant durablement la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (AMOC). Ce courant joue un rôle important dans la régulation du climat mondial en redistribuant la chaleur et la salinité à travers l'océan planétaire.
Les chercheurs estiment que le ralentissement de l'AMOC "a provoqué un refroidissement de l'Atlantique Nord alors qu'une accumulation de chaleur se produisait simultanément dans l'hémisphère Sud". Ce phénomène de transfert d'énergie entre les pôles est appelé la "bascule bipolaire". Alors, que se serait-il passé ? Selon ces dernières découvertes, un réchauffement planétaire global a précédé chaque épisode de fonte glaciaire lors des stades d'Heinrich, malgré un refroidissement localisé dans l'Atlantique Nord. "Les scientifiques concluent ainsi que ce réchauffement global a constitué un prérequis à la mise en place de la bascule bipolaire, laquelle s'est produite dans un second temps, en réponse au ralentissement de la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (AMOC)".

Pourquoi ces résultats sont importants ?

Pour les chercheurs cette découverte remet en question "l'idée d'un simple "basculement" climatique entre hémisphères, un concept jusqu'ici majoritairement fondé sur l'étude des glaces du Groenland et de l'Antarctique".
"En reliant la réponse simultanée des glaciers des deux hémisphères à d'anciens bouleversements climatiques, notre étude démontre à quel point le système climatique terrestre est complexe, sensible et interconnecté", explique dans un communiqué Samuel Toucanne, premier auteur de la publication et chercheur en géosciences marines à l'Ifremer.
Ces travaux soulignent l'importance de mieux comprendre les mécanismes climatiques du passé afin d'améliorer les modèles de prévision actuels et d'anticiper plus finement les impacts du changement climatique global lié aux activités humaines.

Fonte des glaces: le phénomène est plus grave qu'on ne le pensait, selon une nouvelle étude

DES MESURES réalisées au plus près d'un glacier d'Alaska révèlent que, sous sa surface, le mélange entre eau douce et eau salée est bien plus important que prévu. Et il n'est pas sans conséquences pour la circulation océanique.
Dans le Grand Nord, les glaciers continuent de fondre à une vitesse alarmante et donc de déverser leur eau douce dans la mer. Ce mélange avec l'eau salée, dont l'importance était jusqu'alors sous-estimée, influencerait directement les courants marins, avec des conséquences sur le climat et les écosystèmes, révèle une nouvelle étude publiée dans la revue spécialisée Journal of Geophysical Research : Oceans. "La quantité d'eau douce qui remonte depuis le fond sous-marin peut être beaucoup plus volumineuse que ce que prédit la théorie des panaches de flottabilité", expliquent les auteurs, appelant à revoir les modèles actuels.
Mesurer ces fameux panaches n'est pas simple. La théorie évoquée par les chercheurs montre comment l'eau douce, moins dense que l'eau salée, remonte naturellement vers la surface et interagit avec cette dernière. Mais sur le terrain, près des glaciers, le travail d'observation et de collecte s'avère d'une extrême dangerosité. À tout moment, des morceaux de glace peuvent tomber et s'écraser sur les navires de recherche. C'est pourquoi "les données empiriques permettant de vérifier cette théorie ont rarement été collectées", exposent en introduction les scientifiques.

Une mission inédite en Alaska

Heureusement, l'équipe de Bridget Ovall a trouvé une solution pour contourner le problème.
En Alaska, elle et ses confrères ont utilisé des kayaks télécommandés équipés d'instruments pour approcher le glacier LeConte, aussi appelé Xeitl Sít' par les peuples autochtones de la région, long de 34 km et large de 1,6 km.
C'est ainsi que, pour la toute première fois, des chercheurs ont pu mesurer "la taille, la forme et la vitesse d'un panache directement au-dessus de l'eau qui remonte", grâce à leurs instruments qui ont envoyé des signaux acoustiques vers le fond, sans que personne ne se mette en danger.

Des résultats surprenants

Les résultats obtenus à l'issue de l'expérience prouvent que le volume d'eau douce présent dans l'eau salée est largement au-dessus des prédictions.
Cette eau remonte à des vitesses "supérieures à un mètre par seconde", plus rapidement qu'attendu. "La théorie ne capture pas jusqu'où l'eau douce attire l'eau salée dans le panache, ce qui conduit à sous-estimer son volume jusqu'à 50 %", souligne le rapport.
Pour les auteurs, les premiers modèles sous-estiment la partie immergée du glacier, ce qui fausserait leurs calculs. D'autres facteurs, encore non identifiés, sont aussi "probablement" impliqués dans ces écarts, stipulent-ils.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Bourdonnements d'oreille :

5 causes possibles à envisager



Les bourdonnements d'oreille, plus connus sous le nom d'acouphènes, sont un symptôme très fréquent. Musique trop forte, perte d'audition, maladies ORL, stress... Tour des causes.

"La présence de bourdonnements d'oreille doit amener à consulter son médecin traitant qui vérifiera s'il n'y a pas une cause locale qui en serait à l'origine (bouchons de cérumen, variation de la tension artérielle…) et orientera vers l'ORL si nécessaire", pose d'emblée le Dr Didier Bouccara, médecin ORL. Celui-ci dispose de deux axes pour poser le diagnostic : un examen des tympans pour s'assurer qu'il n'y a pas une inflammation et/ou une malformation, ainsi qu'une audiométrie, c'est-à-dire un bilan complet de l'audition. "En fonction des résultats, il pourra prescrire des examens complémentaires (radio, scanner ou IRM) et un traitement", continue-t-il.

1. Une perte progressive de l'audition (presbyacousie)

La presbyacousie représente la cause la plus fréquente de bourdonnements d'oreille rapportée à l'ensemble de la population. Elle désigne la diminution physiologique et progressive des capacités auditives liée à l'âge. La perte de l'audition est fréquemment associée à des acouphènes. "Elle se manifeste généralement à partir de 50 ans et s'aggrave au fil du temps, provoquant une surdité progressive des deux oreilles. Le traitement de la baisse d'audition repose sur l'appareillage auditif. Ce dispositif va naturellement permettre de réduire les acouphènes", précise l'ORL.

2. Un traumatisme sonore

Les bourdonnements d'oreille peuvent être liés à des traumatismes sonores. "Par exemple, ils peuvent être déclenchés lors d'un concert, d'une soirée avec de la musique trop forte, suite à une explosion ou encore à des bruits sur les chantiers", illustre le Dr Didier Bouccara. Pour éviter ce phénomène, il est important de se protéger en portant des protections auditives en cas d'exposition à des bruits forts, tant dans la vie personnelle que professionnelle. "C'est souvent un public jeune qui est touché par les bourdonnements d'oreille liés à une exposition musicale trop forte. D'où l'importance de s'inscrire dans la prévention en les incitant à baisser le volume et à porter des bouchons d'oreille lors des concerts. De plus, il ne faut pas hésiter à consulter un ORL en cas de symptômes car il est possible de mettre en place un traitement pour réduire le risque d'atteinte définitive de l'oreille interne", prévient le spécialiste.

3. Une maladie de Ménière

Les bourdonnements d'oreille peuvent être liés à des maladies de l'oreille telles que : une otite chronique, un bouchon de cérumen, une perforation du tympan, une maladie des osselets, une maladie de l'oreille interne voire dans de très rares cas, une tumeur du système auditif. Parmi les maladies de l'oreille interne figure la maladie de Ménière, le plus connu des troubles de l'audition et de l'équilibre, qui se caractérise par des crises de vertiges, des acouphènes et une baisse de l'audition pour les fréquences graves.

Maladie de Ménière : symptômes, guérir, que faire ?

Vertiges, bourdonnements dans les oreilles... La maladie de Ménière survient brutalement, plus souvent chez les femmes. Les symptômes peuvent être angoissants la première fois car il peuvent simuler un accident vasculaire cérébral.

4. Des acouphènes pulsatiles

Les acouphènes pulsatiles sont rares mais motivent une prise en charge particulière "Les patients n'entendent pas un bourdonnement et un sifflement mais plutôt le bruit de leur cœur qui résonne dans l'oreille. Ce symptôme justifie une évaluation spécialisée car il peut y avoir des causes sous-jacentes particulières nécessitant une prise en charge", indique le Dr Didier Bouccara.

5. Des bourdonnements d'oreille idiopathiques (sans cause)

Un petit groupe de patients développe des acouphènes tenaces qui s'accompagnent d'un retentissement psychologique important et parfois d'une dépression. Les bourdonnements d'oreille peuvent notamment apparaître dans un contexte de stress et de fatigue. "Dans les formes les plus sévères, une prise en charge pluridisciplinaire par des ORL, des audioprothésistes, des sophrologues et des psychologues est proposée pour essayer de soulager le patient, même si la cause n'a pas été identifiée", souligne notre interlocuteur.

Quels sont les bienfaits de l'eau de gingembre ?

L'eau de gingembre présente de nombreux bienfaits pour la santé, notamment sur la digestion, le foie et le système immunitaire. Fait-elle maigrir ? Comment la consommer ?

C'est quoi l'eau de gingembre ?

L'eau de gingembre est une boisson élaborée à partir d'un morceau de racine de gingembre (rhizome) et d'extrait de jus de citron pressé. Cette plante qui pousse dans les régions tropicales et ensoleillées est très appréciée en cuisine pour son goût prononcé. "Contrairement à l'infusion, l'eau de gingembre se déguste tiède ou fraîche. Depuis des millénaires, le gingembre est réputé pour ses multiples bienfaits santé, quelle que soit la manière dont il est consommé", commente Alexia Karako, naturopathe.

Est-elle efficace pour la digestion ?

Le gingembre stimule l'activité des enzymes et accélère la sécrétion biliaire, ce qui favorise la digestion. Il est également préconisé en cas de nausées et vomissements, notamment chez les femmes enceintes et en cas de mal des transports.
Le gingembre est aussi efficace pour soulager les ballonnements et autres douleurs abdominales.
Ces effets sont décuplés lorsque le gingembre est associé au citron, un agrume alcalin qui favorise l'élimination des toxines accumulées dans l'organisme.

Est-elle efficace pour détoxifier son foie ?

De par son action sur l'activité biliaire, le gingembre est extrêmement efficace pour drainer, purifier et détoxifier le foie. Il peut être utile de consommer de l'eau de gingembre après des excès alimentaires, mais aussi pour diminuer les effets délétères de la pollution, de la nourriture industrielle et du stress sur l'organisme.
En pratique, il est recommandé de drainer son foie au début du printemps afin de stimuler le processus d'élimination des toxines.

Est-elle efficace pour booster le système immunitaire ?

"Riche en vitamines du groupe B, en vitamine C, en calcium, en fer et en magnésium, l'eau de gingembre stimule le système immunitaire tout au long de l'année. Elle est notamment efficace pour accompagner les états grippaux et le rhume car elle contribue à



réchauffer l'organisme.
C'est aussi un puissant anti-inflammatoire, très efficace en cas d'inflammation chronique due à des rhumatismes ou à l'arthrite par exemple, de crampes, de douleurs menstruelles, de douleurs abdominales et de maux de tête", développe Alexia Karako.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET AMENAGEMENT URBAIN
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BENI ABBES
IDENTIFICATION FISCALE N° : 422024000052232

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT APRES L'INFRUCTUOSITE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../2026

Intitulé de l'opération : SUIVI ET REALISATION D'UNE SURETE DE WILAYA A BENI ABBES

Madame la Directrice des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes lance un avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur:

REALISATION D'UNE SURETE DE WILAYA A BENI ABBES

Partie ferme: Bloc de la sûreté + VRD
Partie conditionnelle I: Courant faible
Partie conditionnelle II: Atelier d'entretien
Partie conditionnelle III: Bloc auditorium

Ne sont éligibles au présent appel d'offre que les entreprises satisfaisantes obligatoirement aux critères suivantes :

1- **Capacité professionnelle :**
 - Être qualifiées en bâtiment activité principale, **catégorie cinq 05 ou plus**

2- **Capacité financière :**
Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des quatre dernières années (2021-2022-2023-2024) : 100.000.000.00 DA

3- **Capacité technique :**
 - **Moyens humains :** Un chef de projet ayant au moins un ingéniorat ou Master en génie civil ou architecture d'un minimum d'expérience de 5 ans. Justifiés par les diplômes, L'affiliation CNAS, Fiche carrière CNAS.
 - **Référence professionnelles :** ayant réalisé au moins un projet en TCE d'un montant au moins **150 000 000.00 DA** justifiés par les attestations de bonne exécution. (Le montant du projet doit être mentionné sur l'attestation)
 - **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement**

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes sis Rue Elmodjahid Lamtouech Bahous Beni Abbes.,

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charger doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Le dossier présenté par le soumissionnaire doit être composé de Trois plis comme suit :
*Pli de l'offre de candidature * Pli de l'offre technique *Pli de l'offre financière (selon les prescriptions contenus dans le cahier des charges) et doivent être insérés dans une enveloppe fermée anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres pour REALISATION D'UNE SURETE DE WILAYA A BENI ABBES Partie ferme: Bloc de la sûreté + VRD Partie conditionnelle I: Courant faible Partie conditionnelle II: Atelier d'entretien Partie conditionnelle III: Bloc auditorium

À Madame La Directrice des Équipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes

À l'adresse suivante : Direction des équipements publics de la wilaya de Beni Abbes Rue Elmodjahid Lmtaouech Bahous

Présentation des offres :

Le dossier de candidature : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10 page 21)
L'offre technique : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10 page 22)
L'offre financière : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10 page 22)

La durée de préparation des offres est à **QUINZ (15) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres **à 11h00,** cette date est reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (candidature, technique et financier) de à une seule séance publique, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **13h15** au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de **Beni Abbes**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même **heure 11H 15**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée **de préparation des offres** augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 28/06/2026 / ANEP 2616022180

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de sidi bel abbés
Direction de l'administration locale
Service de planification et suivis des programmes de développements

INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE

Le Wali De La Wilaya De Sidi Bel Abbes, Direction De L'administration Locale, Déclare L'infructuosité De L'appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimale Afficher Sur Les Journaux Nationaux En Date Du 09/03/2026 Relatif Au Projet Acquisition De Matériels D'intervention Et De Secours Années 2026

Le Jeune Indépendant du 28/06/2026 / ANEP 2631010104



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

INTITULE : ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES EXERCICE 2026 (W.MASCARA).

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DU DECRET PRESIDENTIEL N° 15-247 DU 16 SEPTEMBRE 2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC, LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE MASCARA DECLARE L'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIVE AU FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE 606.7 KM DE SIGNALISATION HORIZONTALE SUR RN POUR LE (**LOT N°07** ET **LOT N°08**), PARU AU QUOTIDIENS « الإخبارية » ET « **Le jeune Indépendant** » EN DATE DU 11/04/2026.

Le Jeune Indépendant du 28/06/2026 / ANEP 2631010126

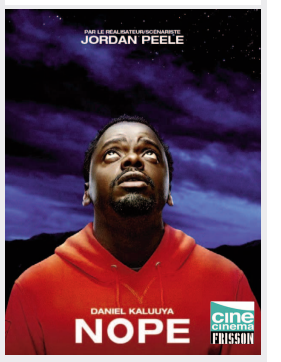








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

23h00 Série policière Etats-Unis - 2013 — TF1
Esprits criminels

22h45 Justice - 2026 — France 2
Justice en France

19h00 Football : Coupe du monde Saison 2026 — M6
16e de finale

21h00 Rugby - — CANAL+
Objectif Brennus

21h25 Série policière — W9
Etats-Unis - 2010
NCIS

20h55 Film de science-fiction — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2022
Nope

21h05 Comédie — 6ter
France - 2020
Boutchou

21h00 Drame historique - France 2025 — CINE + PREMIER
Jean Valjean

21h00 Formule 1 — CANAL+ SPORT
Formule 1 : Grand Prix d'Autriche

21h00 Comédie - France - 2025 — CINE CINEMA
Certains l'aiment chauve

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2024
4 zéros

21h25 Série policière — TMC
Etats-Unis - 2010
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Film de science-fiction (Etats-Unis - 2015)

Projet Almanac

Inventeur et bricoleur de génie, David a besoin d'argent pour entrer à l'université. Accompagné de ses amis et de sa sœur qui le filme en permanence, il découvre une machine à voyager dans le temps fabriquée par son père. Après des tests compliqués, ils réussissent à la faire fonctionner à l'essayent. Mais ils comprennent vite que des actes dans le passé ont des conséquences importantes dans le présent.

22h34

Téléfilm d'action (Suède - Grande-Bretagne - 2021)

Last Man Down

Dans un monde ravagé par une pandémie dévastatrice, où la majorité de la population a succombé, un ancien soldat des forces spéciales, John (Daniel Stisen), a choisi de vivre en ermite, isolé des horreurs du monde extérieur. Sa vie solitaire est bouleversée lorsqu'il découvre une jeune femme, Anna (Olga Kent), gravement blessée et échappée d'un laboratoire secret. Anna détient des informations cruciales sur les origines de la pandémie et les expérimentations menées sur des sujets humains, la rendant à la fois vulnérable et recherchée.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:08	12:32	16:24	19:52	21:41
CONSTANTINE	03:16	12:37	16:27	19:55	21:42
ALGER	03:32	12:51	16:41	20:09	21:54
OUARGLA	03:45	12:42	16:22	19:49	21:25
CHLEF	03:38	12:58	16:48	20:16	22:02
MOSTAGANEM	03:45	13:03	16:52	20:20	22:05
ORAN	03:49	13:06	16:55	20:23	22:07

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8525 — DIMANCHE 28 JUIN 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

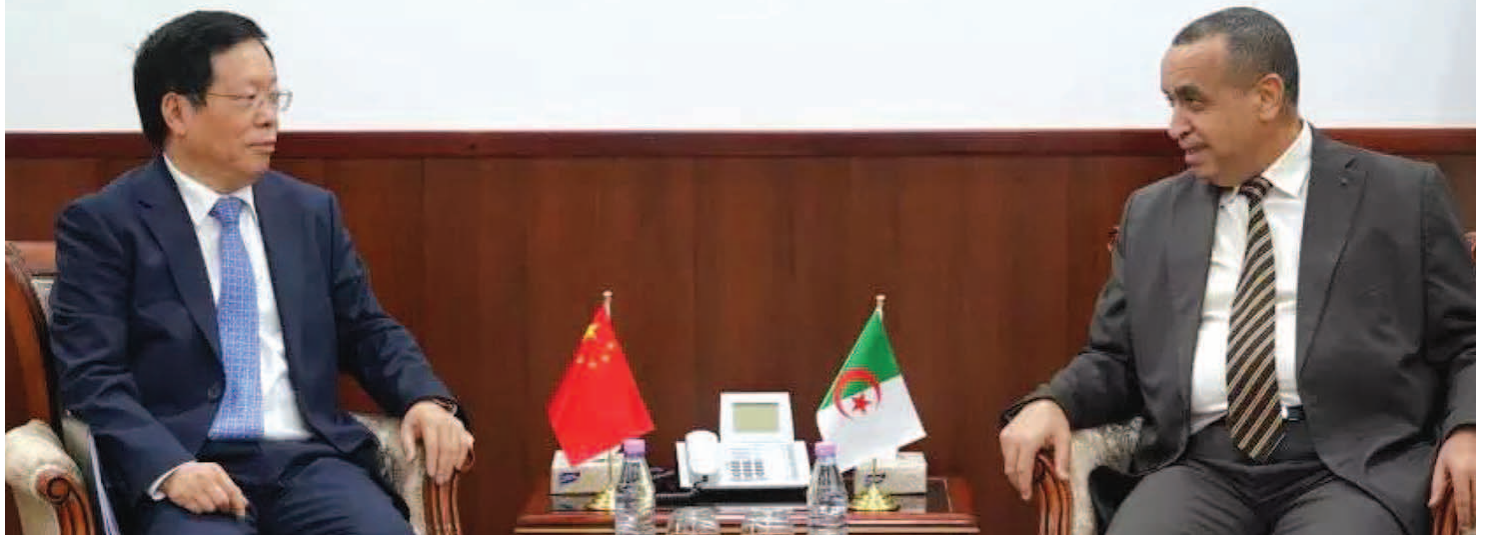
Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	21°
Oran	29°	21°
Constantine	36°	20°
Ouargla	40°	30°

EMPREINTE CARBONE ET HYDROGÈNE VERT

L'Algérie veut tirer profit de l'expertise chinoise

L'Algérie, qui accélère la mise en œuvre de sa stratégie de transition énergétique et de réduction de son empreinte carbone, entend s'appuyer sur l'expérience chinoise pour renforcer ses capacités dans plusieurs domaines stratégiques. Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a ainsi fait part de la volonté d'élargir le partenariat entre les deux pays afin de tirer profit de l'expertise chinoise en matière de réduction des émissions de carbone et de développement de la filière de l'hydrogène vert, appelée à constituer une alternative énergétique d'avenir.



Cette ambition a été réaffirmée à l'occasion de la rencontre tenue, hier au siège du ministère, entre Mourad Adjal et le vice-ministre, directeur adjoint du Bureau exécutif de la Commission centrale des affaires financières et économiques et directeur du Bureau du Groupe dirigeant central pour le travail rural de la République populaire de Chine, Han Wenxiu.
Réaffirmant l'excellence des relations algéro-chinoises dans le domaine de l'énergie, le ministre a souligné que «cette coopération se reflète dans les succès enregistrés par les entreprises chinoises partenaires, notamment dans les projets d'infrastructures des énergies renouvelables», a indiqué le ministère dans un communiqué. À ce titre, il a cité la réalisation de la plus grande centrale photovoltaïque d'Algérie, implantée dans la région de Foulia, dans la wilaya d'El Oued, comme illustration concrète de cette coopération fructueuse. Il a, en outre, insisté sur l'importance de renforcer les échanges dans le domaine de la formation des ressources humaines spécialisées, considérée comme un levier essentiel pour accompagner les mutations du secteur énergétique.
Par ailleurs, dans le cadre du suivi des projets actuellement en cours de réalisation en Algérie, Mourad Adjal a appelé les partenaires chinois à accélérer les délais d'exécution, notamment pour la centrale électrique à cycle combiné de Tébessa ainsi que pour le projet de Birine, deux infrastructures stratégiques réalisées par des entreprises chinoises. Le ministre a souligné l'imprtance de respecter les calendriers fixés afin d'assurer une mise en service dans les meilleurs délais.
De son côté, Han Wenxiu s'est félicité de la qualité de la coopération entre l'Algérie et la Chine dans le secteur de l'énergie. Il a accueilli favorablement les propositions formulées par le ministre ainsi que les perspectives de coopération future, en particulier dans les domaines de l'énergie éolienne et solaire, mais également dans la fabrication des composants des panneaux solaires et des équipements qui leur sont associés, ouvrant ainsi la voie à un renforcement de l'intégration industrielle dans cette filière, a précisé la même source.
À l'issue de cette rencontre, les deux parties sont convenues de réunir toutes les conditions nécessaires pour consolider et faire progresser leur coopération dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables. Ce partenariat, appelé à se diversifier davantage, s'inscrit dans une logique de bénéfices mutuels et répond aux orientations stratégiques fixées par les présidents des deux pays, avec pour objectif d'accompagner la transition énergétique et le développement durable.

Hamid B.

TERRORISME, DROGUE, CONTREBANDE

Les coups de boutoir de l'ANP

L'ARMÉE nationale populaire (ANP) a présenté, hier, le bilan opérationnel de ses activités au titre du premier semestre 2026, faisant état de résultats significatifs dans la lutte contre le terrorisme, le narcotrafic, la criminalité organisée et l'immigration clandestine.
Les opérations menées à travers le territoire national ont permis la neutralisation de 23 terroristes, l'arrestation de 147 éléments de soutien aux groupes terroristes ainsi que la saisie d'importantes quantités d'armes, de drogues et de marchandises destinées à la contrebande.
Dans un communiqué, l'ANP souligne que ces résultats s'inscrivent dans le cadre de l'accomplissement de ses missions constitutionnelles visant à protéger le pays, à préserver sa sécurité et à garantir sa stabilité. Elle affirme avoir poursuivi, durant les six premiers mois de l'année, le renforcement de ses efforts pour éradiquer les résidus du terrorisme et combattre avec la plus grande fermeté les différentes formes de criminalité organisée. Le Haut Commandement estime que ces résultats reflètent «la pertinence de l'approche adoptée» ainsi que «le haut niveau de compétence opérationnelle et l'état de disponibilité permanent» des Forces armées.
Sur le volet de la lutte antiterroriste, les unités et détachements de l'ANP ont neutralisé 23 terroristes et arrêté 147 éléments de soutien aux groupes terroristes. Les opérations ont également permis la récupération de 49 armes à feu de différents calibres ainsi que d'importantes quantités de munitions.
Dans la lutte contre la criminalité organisée, les forces de l'ANP, agissant en coordination avec les différents services de sécurité, ont procédé à l'arrestation de 1 092 narcotrafiquants. Les opérations ont également permis de déjouer des tentatives d'introduction de 156,5 quintaux de kif traité à travers les frontières ouest du pays, de saisir 730,46 kilogrammes de cocaïne ainsi que 25,6 millions de comprimés psychotropes. Le bilan fait également état de l'arrestation de 8 111 individus impliqués dans diverses activités criminelles. Les unités engagées ont récupéré 159 armes à feu et saisi 856 véhicules, 3 442 marteaux-piqueurs, 6 436 groupes électrogènes et 55 détecteurs de métaux. Les opérations ont, en outre, permis la saisie de 945 397 litres de carburant, 726 quintaux de tabac ainsi que 1 160 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation illicite. Concernant la lutte contre l'immigration clandestine, le communiqué précise que les détachements combinés de l'ANP ont intercepté 9 056 migrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national.

Aymen D.

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE À TIPASA

Des prévisions fort prometteuses

SI L'ON SE réfère aux objectifs prévisionnels, la filière céréaliculture à Tipasa pulvérisera tous les records de production comparativement aux rendements des cinq dernières campagnes. La moisson de 2026 sera nettement supérieure en rendement grâce aux pluies abondantes qui ont accompagné le cycle végétatif des céréales, en particulier pour le blé dur et tendre qui représentent les espaces céréaliers dominants en superficies emblavées à travers la wilaya. C'est ce qu'a affirmé Farid Dahmani, secrétaire général de la Chambre d'agriculture de Tipasa. Une lecture détaillée des statistiques relatives aux objectifs prévisionnels de l'actuelle campagne moisson-battage, lancée officiellement depuis plus de 10 jours, fait ressortir des progressions substantielles en matière de récoltes, a-t-il ajouté. Avant l'entame de la campagne labours-semailles 2025-2026, les objectifs tablaient sur l'emblavement d'une superficie globale de 7.030 hectares, à savoir 5.500 ha pour le blé dur, 600 ha pour le blé tendre, 900 ha pour l'orge et 30 ha pour l'avoine. Ces prévisions ont été finalement largement atteintes, voire dépassées dès lors que la superficie effectivement semée a été de 7.202,27 ha, soit 172,27 ha de plus, selon le même responsable. Dans le détail, la surface réellement emblavée est constituée de 5390,1 ha pour le blé dur, 1242,4 ha pour le blé tendre, 525,27 ha pour l'orge et enfin 44,5 ha pour l'avoine. Au demeurant, l'on note des ajustements notables en termes de superficies dédiées en particulier au blé tendre et à l'orge. Force est de remarquer que le périmètre initialement réservé à l'orge a chuté de 900 ha à 525,27 ha ; en revanche, la surface dédiée au blé tendre est passée de 600 ha à 1.242,2 ha, soit un peu plus que le double de l'objectif prévisionnel. Ceci s'explique, selon le secrétaire général de la Chambre d'agriculture de Tipasa, par les chutes de pluie qui se sont abattues en abondance à partir du mois d'octobre, ces conditions climatiques ont poussé les céréaliculteurs à opter pour l'ensemencement du blé tendre au lieu de l'orge. Ainsi, on prévoit à Tipasa une moisson globale de 188.692,60 quintaux, dont la majorité est constituée de blé dur avec une production estimée à 145.054,80 q contre 32.302,4 q pour le blé tendre, 104.45,4 q pour l'orge et 890 q pour l'avoine. La wilaya de Tipasa compte en tout 880 exploitations agricoles dédiées à la céréaliculture. Sur les 558 céréaliculteurs engagés dans cette campagne, 507 ont bénéficié de la semence subventionnée au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'El Affroun.

T. Bouhamidi